



Photo Géraldine GALOPIER



TRAITEUR 4S RÉCEPTION



21, Rue Jean Perrin
Saint Maurice l'Exil

04 74 86 50 96
4sreception@orange.fr

www.traiteur4sreception.fr

FV FRANÇOIS VILLARD
CONDRIEU - SAINT-JOSEPH - CÔTE-RÔTIE
SAINT-PERAY - CROZES-HERMITAGE - CORNAS



Charpente . Couverture . Zinguerie
Le bourg 42410 CHUYER Tel : 04 74 87 80 72

ÉTANCHÉITÉ
VÉGÉTALISATION
BARDAGE
BASSIN TECHNIQUE

ZA les Bretteaux
42410 St Michel S/Rhône
Tél.: 04 74 87 33 52
Fax: 04 74 87 36 57
manrey@wanadoo.fr

NR>
MANREY



VIE MUNICIPALE

Votre Équipe Municipale	<i>page 8</i>
Le Personnel Communal	<i>page 9</i>
Budgets 2025	<i>page 10</i>
Etat Civil (Mariages, naissances, décès)	<i>page 14</i>
Urbanisme	<i>page 16</i>
C.C.A.S. (Centre Communal Action Sociale)	<i>page 18</i>

VIE PRATIQUE

Démarches Administratives	<i>page 24</i>
Elections municipales 2026	<i>page 28</i>
PPRT de Saint Clair du Rhône	<i>page 30</i>
Pilat propre	<i>page 32</i>
La Déchèterie	<i>page 33</i>
Nuisances sonores	<i>page 34</i>
Avis aux propriétaires de chiens	<i>page 35</i>
Fermeture du réseau téléphonique en cuivre	<i>page 36</i>
Salle des Fêtes	<i>page 38</i>
Bibliothèque	<i>page 39</i>
Transport Solidaire	<i>page 40</i>
Les services ESA	<i>page 42</i>

Sommaire

VIE LOCALE

Parc du Pilat	<i>page 46</i>
Commune engagée pour la nature	<i>page 48</i>
Le Frelon asiatique	<i>page 50</i>
La guinguette	<i>page 52</i>
Le bulletin est à vous	<i>page 54</i>

VIE SCOLAIRE

Des nouvelles de l'école	<i>page 60</i>
Le Sou des Ecoles	<i>page 64</i>

TRAVAUX & PROJETS

Restauration des murs de la Commune	<i>page 68</i>
Réfection des chemins	<i>page 70</i>
Réfection appartement 5	<i>page 72</i>

VIE ASSOCIATIVE

Vie Associative	<i>page 74</i>
-----------------	----------------

Directeur de publication : David CHAUMEIL

Comité de Rédaction : Claire D'AGOSTINO - Sylvie GUISET - Bruno DEGENETAIS - Frédéric SEGUIN

Mise en page : Claire D'AGOSTINO - David CHAUMEIL

Imprimeur : Lucky Imprimerie (www.luckyimprimerie.fr)

Ce numéro tiré à 450 exemplaires est distribué gratuitement.

En cas d'omission dans la distribution des exemplaires sont disponibles en Mairie.



Vie Municipale

Vie municipale



Installation / Entretien / Dépannage toutes énergies

42520 ST PIERRE de BOEUF

Tél. 04 74 87 12 82

ab.depannage.chauffage@gmail.com



VOTRE EQUIPE MUNICIPALE



Le Maire : Jean Louis POLETTI

Les Adjoints :

- Sylvie GUISET
- Bruno DEGENETAIS
- Mireille GRONDONA

Les Conseillers :

• David CHAUMEIL	• Catherine ROSIGUE
• Claire D'AGOSTINO	• Nathalie LEBRUN
• Bruno GIRARD	• Jocelyne MOULIN
• Philippe MARCE	• Frédéric SEGUIN

Vie municipale

LE PERSONNEL COMMUNAL

Agents au service des enfants en 2025 :

Les calendriers scolaires et civils se croisent, les personnes au service de notre commune et de notre école sur l'année scolaire 2024/2025 et 2025/2026 sont :

- Secrétaire Générale : Diane BLANES
- Agent Technique : Sylvain PORTE
- Agent Service Scolaire : Annie CHAMPION
- Agent Service Scolaire : Catherine GUSTIN

Les agents techniques actuellement en poste sont :



De gauche à droite :

- Catherine GUSTIN
- Annie CHAMPION
- Diane BLANES
- Sylvain PORTE



BUDGETS DE LA COMMUNE

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025

Le budget de fonctionnement représente les dépenses et recettes courantes et générales de la commune.

Malgré l'augmentation de certaines charges (électricité, réfection voirie suite aux intempéries, entretien éclairage public, éradication nids de frelons sur terrains communaux), le budget reste maîtrisé.

Le résultat excédentaire de 205 940 € permettra de financer les investissements et projets de la commune en 2026.

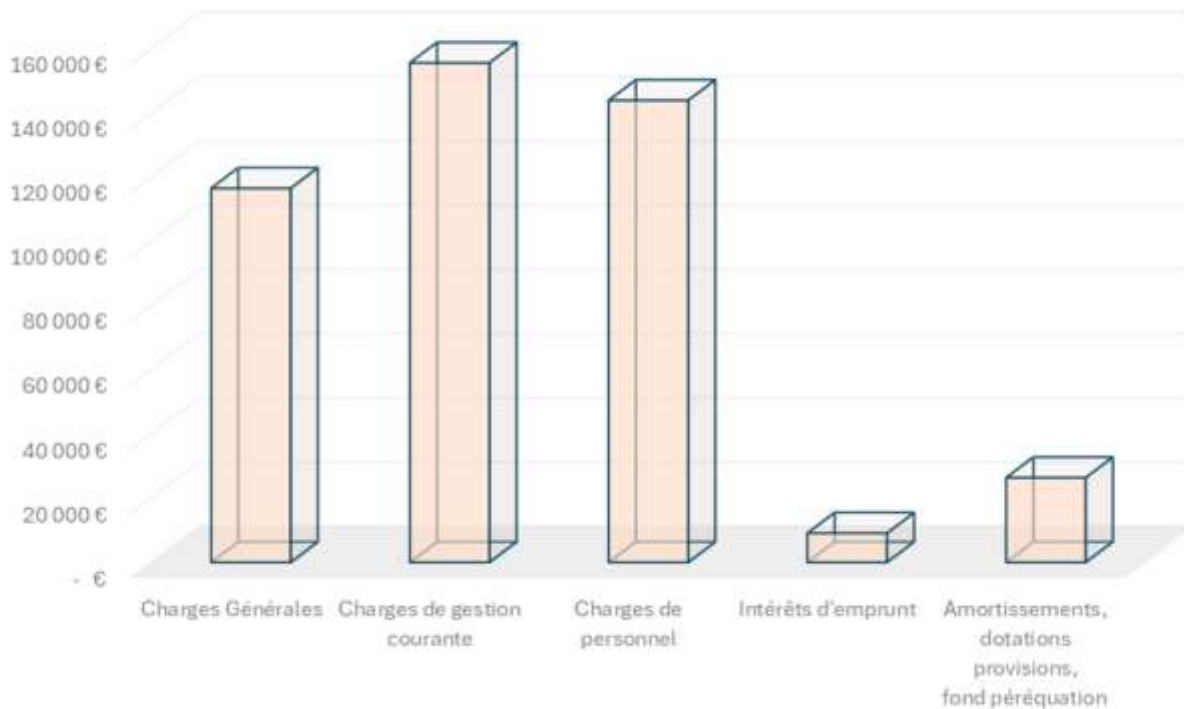
Le détail est présenté dans les graphes ci-dessous et ci-contre.

DEPENSES	451 019 €
Charges Générales	116 395 €
Charges de gestion courante	155 421 €
Charges de personnel	143 759 €
Intérêts d'emprunt	9 093 €
Amortissements, dotations provisions, fond péréquation	26 351 €

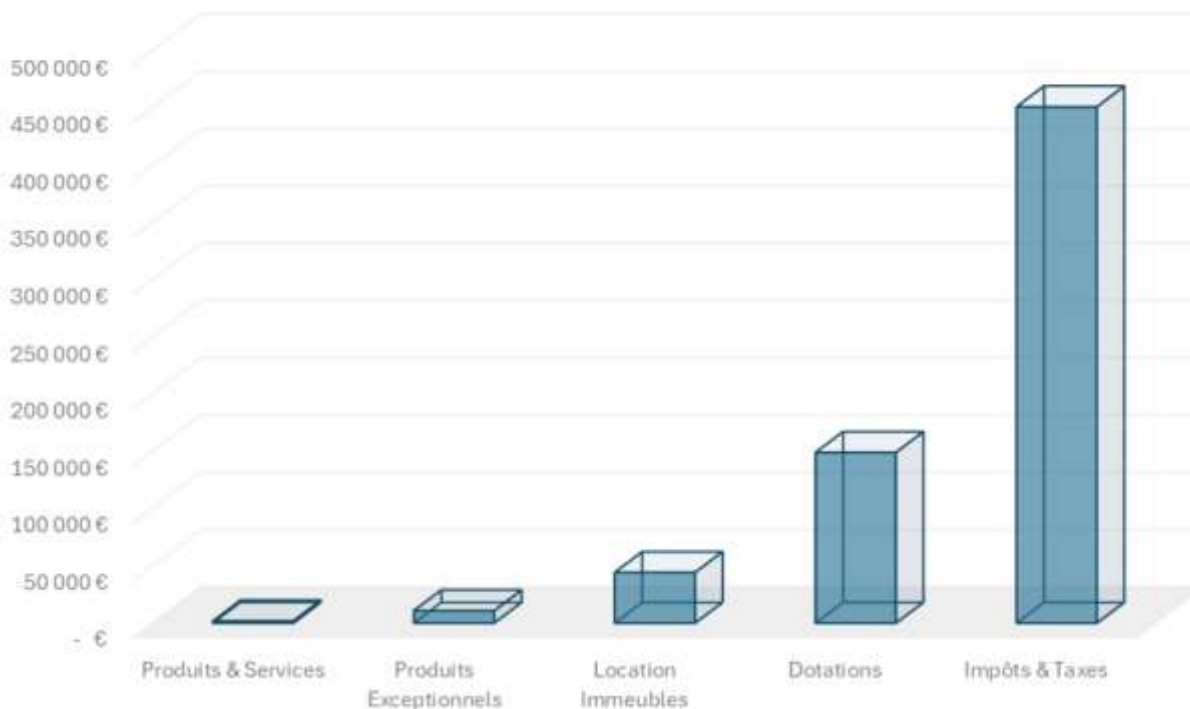
RECETTES	656 959 €
Produits & Services	1 890 €
Produits Exceptionnels	10 817 €
Location Immeubles	44 263 €
Dotations	149 080 €
Impôts & Taxes	450 909 €

Vie municipale

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025





BUDGET D'INVESTISSEMENT 2025

Le budget d'investissement représente les dépenses et recettes liées aux investissements réalisés en 2025.

Les principaux travaux réalisés en 2025 sont principalement la poursuite de réhabilitation des appartements communaux, les travaux rue Haute et divers aménagements voirie.

Ces dépenses sont financées en partie par les subventions accordées à la commune, les taxes d'aménagement ainsi que l'excédent du budget de fonctionnement

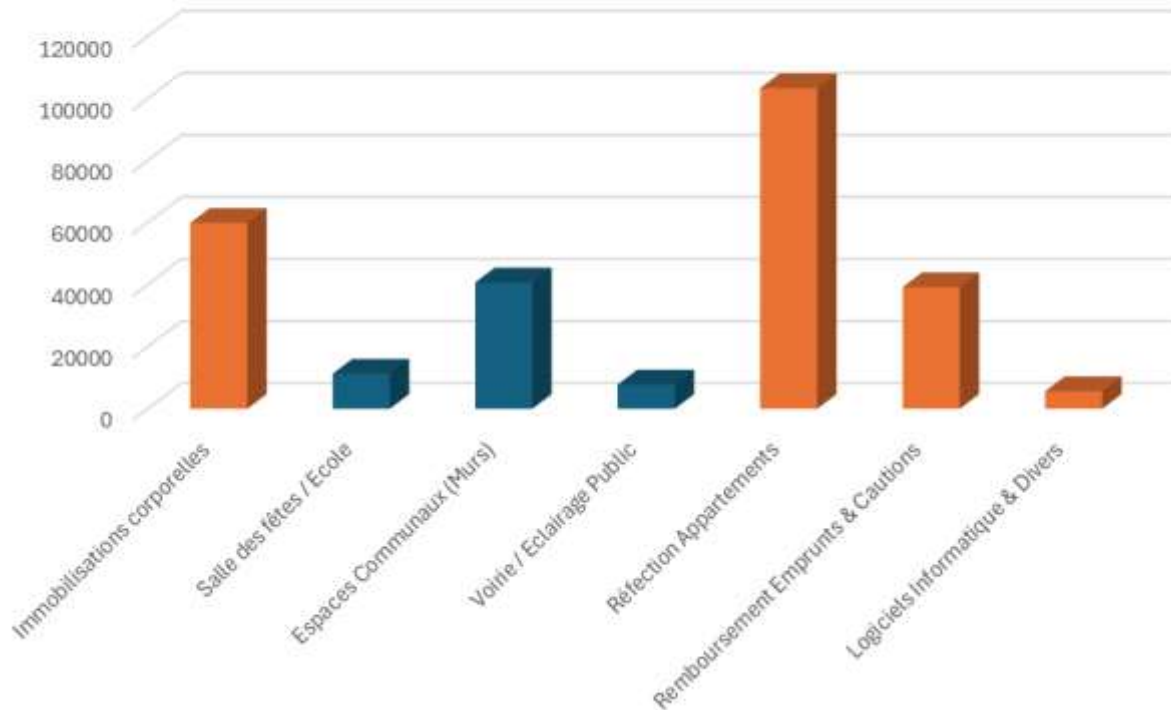
Le détail est présenté dans les graphes ci-dessous et ci-après :

DEPENSES		208 217 €
Immobilisations corporelles		59 926 €
Salle des fêtes / Ecole	11 333 €	
Espaces Communaux (Murs)	40 753 €	
Voirie / Eclairage Public	7 840 €	
Réfection Appartements		103 362 €
Remboursement Emprunts & Cautions		39 241 €
Logiciels Informatique & Divers		5 688 €

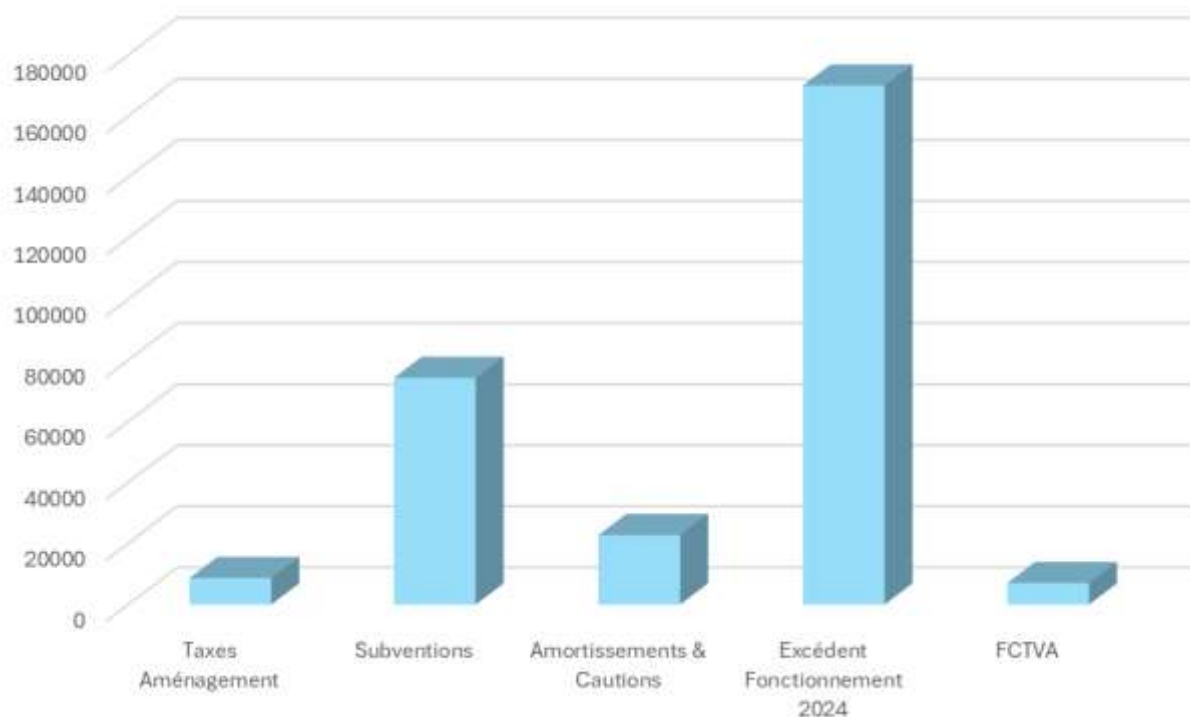
RECETTES		282 744 €
Taxes Aménagement	8 680 €	
Subventions	74 256 €	
Amortissements & Cautions	22 744 €	
Excédent Fonctionnement 2024	170 000 €	
FCTVA	7 064 €	

Vie municipale

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



ETAT CIVIL

NAISSANCES 2025 « Bienvenue à.. »



Naissances hors commune

Noms et Prénoms / Lieu de l'événement	Date
CHOPIN Kyara, Laureen, Emma / VIENNE (38)	22/08/2025
DENUZIERE Zoé / VIENNE (38)	02/03/2025
GUDUL Zeynep / VIENNE (38)	30/04/2025
JUSTIN Isaïah, Stéphane, Chris / VIENNE (38)	28/10/2025
OLIVA Orianna / GIVORS (69)	18/07/2025
PECHOUX Nino, Raphaël / VIENNE (38)	09/01/2025
THOLOT Valentine, Anne, Christine / VIENNE (38)	11/05/2025
TUONG-A-TAI Isaiah, Ko lau tai, Thomas / LYON 7E ARRONDISSEMENT (69)	08/07/2025
VALLET Célia / SAINT-CHAMOND (42)	09/05/2025

Reconnaissances

Noms et Prénoms / Lieu de l'événement	Date
CARROT Nicolas, Sylvain - Reconnaissance anticipée / (FRANCE)	09/10/2025
DENUZIERE Loïc SOS Aline, Hélène - Reconnaissance anticipée / (FRANCE)	02/01/2025
VALLET Vincent - Reconnaissance anticipée / (FRANCE)	31/03/2025



MARIAGES 2025 « Ils se sont dit OUI »

Mariages

Noms et prénoms des 1ers conjoints /	Noms et prénoms des 2èmes conjoints /	Date
BATHENAY Aurélien, Eugène, Roland / SAINT-MICHEL-SUR-RHONE (42)	BRUN Clémence, Bernadette, Ginette / SAINT-MICHEL-SUR-RHONE (42)	13/09/2025
DENTRAYGUES Jean-Joseph / SAINT-MICHEL-SUR-RHONE (42)	LARTIGUE Muriel, Cécile / SAINT-MICHEL-SUR-RHONE (42)	28/06/2025
DURIF Jocelyn / SAINT-MICHEL-SUR-RHONE (42)	PEYRON Mathilde, Elisa / SAINT-MICHEL-SUR-RHONE (42)	21/06/2025
HUSSER Patrice, Christophe / SAINT-MICHEL-SUR-RHONE (42)	DE CASTRO Christina / SAINT-MICHEL-SUR-RHONE (42)	12/07/2025
TERRIER Alban, Charles / SAINT-MICHEL-SUR-RHONE (42)	HITOUCHE Sandra / SAINT-MICHEL-SUR-RHONE (42)	08/12/2025

Vie municipale

PACS 2025

Nom et prénom (Partenaire 1)	Nom et prénom (Partenaire 2)	Date Enregistrement
PORTE Sylvain	BADIN Anne-Claire	17/06/2025
ALLOMBERT-BLAISE Jérôme	PEYSSELON Loréna	08/12/2025



Mariage Clémence BRUN
Aurélien BATHENAY



Mariage Christina DE CASTRO
Patrice HUSSER

ILS NOUS ONT QUITTES

Décès

Noms et Prénoms / Lieu de l'événement	Date
NEANT /	

Transcriptions de décès

Noms et Prénoms / Lieu de l'événement	Date
GARDE Renée, Marie /	02/10/2025
MORATO Isidro / CONDRIEU (69)	26/09/2025
VALLET Juliette, Baptistine / AMPUIS (69)	10/10/2025





URBANISME 2025

Bilan des dossiers instruits en 2025.

L'année 2025 a été marquée par une activité soutenue du service urbanisme à Saint-Michel-sur-Rhône, traduisant le dynamisme de la commune et l'implication des habitants dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Les chiffres clés de l'année 2025 :

En 2025, la commune a instruit près de 30 dossiers d'urbanisme, comprenant :

- 22 déclarations préalables (DP)
- 4 permis de construire (PC)
- 1 certificat d'urbanisme (CU)

La grande majorité des dossiers a reçu une décision favorable, après vérification de leur conformité au PLU et aux règles en vigueur.

Amélioration de l'habitat et rénovations :

Plus de la moitié des dossiers concernent la rénovation et la modernisation de l'habitat existant :

- Ravalements de façades et travaux d'isolation thermique par l'extérieur,
- Remplacement de menuiseries et volets,
- Modifications de toitures et mises en conformité d'extensions anciennes.

Ces projets contribuent à la valorisation du patrimoine bâti et à l'amélioration des performances énergétiques des logements.

Une forte dynamique autour des énergies renouvelables :

La transition énergétique s'est fortement illustrée en 2025 avec :

- plus de 10 projets photovoltaïques,
- Installations en toiture, sur carport ou bâtiments d'activités,

Ces équipements permettent une autoconsommation locale et, pour certains projets, une revente du surplus d'électricité.

Vie municipale

Aménagements extérieurs et qualité de vie :

L'année 2025 a également vu la réalisation de nombreux aménagements extérieurs :

- Piscines et poolhouses,
- Abris de jardin, garages et carports,
- Pergolas bioclimatiques, clôtures et murs.

Ces réalisations participent à l'amélioration du confort de vie des habitants tout en respectant l'environnement et le paysage communal.

Un accompagnement au service des habitants

Tout au long de l'année, la municipalité a veillé à accompagner les porteurs de projets, à favoriser le dialogue et à garantir un développement harmonieux du territoire.

L'année 2025 confirme une commune dynamique, engagée dans la transition énergétique et attentive à la qualité de son développement urbain.



C.C.A.S. (Centre Communal Action Sociale)

ACTIONS DE FIN D'ANNEE du CCAS

Cette année, c'est le **mardi 16 décembre** que le CCAS a organisé son traditionnel repas de fin d'année. **96 repas** ont été servis, dont **8 accompagnements** et la participation de **10 membres du CCAS**. C'est presque **100 personnes** se sont ainsi retrouvées autour des tables pour partager un moment chaleureux et convivial dans une salle décorée avec soin par les bénévoles. Ce temps de rencontre a permis de partager un bon repas préparé par le traiteur 4S, des souvenirs, des échanges et de nombreux sourires. Tout cela fait vivre notre commune et lui donne une âme.

Le **samedi 13 décembre**, les équipes du CCAS se sont mobilisées en binômes pour rendre visite à **44 habitants**, chacun recevant **un colis gourmand**. Ces visites à domicile ont été l'occasion de partager un moment de convivialité et de rencontrer nos habitants.



Vie municipale

Le CCAS remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles et des personnes ayant contribué à la réussite de ces actions, qui témoignent une nouvelle fois de l'importance du lien social et de la solidarité au sein de la commune.

Le CCAS a une pensée sincère pour tous ceux qui ont été empêchés de venir notamment nos aînés malades ou isolés. Nous n'oublions pas non plus ceux qui nous ont quittés cette année, leurs souvenirs demeurent avec vous.

Le choix du colis ou le repas est proposé pour les personnes **de plus de 70 ans**, si vous êtes concernés n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie.

Le CCAS est là pour favoriser l'entraide, le lien social et l'accès au droit pour garantir une qualité de vie à nos habitants confrontés à des difficultés.

Mail : mairie-saintmichelsurrhone@orange.fr





ARPENTEURS

GÉOMÈTRES EXPERTS

Bornage - Division de terrains ou de bâtis

Lotissement - Copropriété - Topographie

Bureau d'études techniques VRD

Diagnostics immobiliers

ST MAURICE L'EXIL (38550)

29 espace Marcel Noyer

Tél : 04 74 11 12 62

@ : sme@arpenteurs.pro

SERRIERES (07340)

11 rue Jean Vernet

Tél : 04 75 34 06 96

@ : serrieres@arpenteurs.pro



60, chemin du Treuil
42410 Saint Michel sur Rhône
- France -

+33 (0)6 42 89 15 86 - cdingenieriesarl@gmail.com

SIRET 751 037 516 00018 - TVA FR52751037516

Mobilier intérieur ou extérieur...



Table de salon



Table de dégustation

*Portails, portillons, rambardes, brise-vue...
Des conceptions sur mesure au design unique...
une seule limite, votre imagination*



Rambarde, habillage & garde corps



Réalisation client : Portail (Le Treuil 42410)

Vie municipale



Terrassement - Réseaux - Goudronnage
Courts de tennis - Terrains sportifs
Fabrication d'enrobés chauds et froids - Granulats

Tel : 04 74 56 03 20 www.groupe-buffin.fr

6 9 4 2 0 A M P U I S



S.A.S DIGONNET FROID SERVICE

38150 CHANAS - Tel 04 74 84 31 33

<http://www.digonnet-froid-service.fr>

FROID - CLIMATISATION - POMPE A CHALEUR



Vie Pratique

Vie pratique

DGA
nosvia

expertise comptable

Chavanay - Lyon - Amas - Roussillon

Agence Chavanay

57b rd 1086 -Le Chanson

42410 CHAVANAY

04 74 59 60 10

contactchavanay@dga-expertise.com



ETS CHATRON

300 route de Verlieu 42410 St Michel/ Rhône



ets.chatron@gmail.com

04.74.56.62.14

Vérandas sur Mesure
Pergolas bioclimatiques
Stores intérieurs et extérieurs

Menuiseries Alu et PVC
Volets roulants et brises soleil
Portes de garage et Portails



- DEMARCHES ADMINISTRATIVES -

CARTE NATIONALE D'IDENTITE et PASSEPORT BIOMETRIQUE

=> mairie de Pélussin :

Les créations ou renouvellement des cartes nationales d'identité et des passeports se font à la **mairie de Pélussin uniquement sur RDV au 04.74.87.62.02**

-du lundi mardi jeudi, de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

-le vendredi, de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

ou en ligne sur la plateforme accessible via le site internet : www.pelussin.fr



INFORMATIONS INDISPENSABLES pour remplir les demandes :

Connaître les dates et lieux de naissance de vos parents ainsi que le nom de jeune fille de votre mère.

POUR LES ENFANTS MINEURS:

- **présence obligatoire des enfants âgés de 12 ans et plus (prise d'empreintes),**
- En cas de séparation ou divorce, fournir la copie du jugement du Tribunal,
- remplir, dans le CERFA orange et la partie intérieure « autorisation parentale »,
- copie de la pièce d'identité du parent signataire.

EN CAS DE PERTE DE LA PRÉCÉDENTE CARTE D'IDENTITE OU DE VOTRE PASSEPORT

Faire une déclaration de perte à la Mairie de Saint Michel sur Rhône.



DOCUMENTS

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Vous pouvez Enregistrer une pré demande de CNI sur le site www.ants.gouv.fr

OU

Préparer le dossier CERFA qui sera complété avec application et à l'encre noire.

Nous vous rappelons que la présence du demandeur est **indispensable**

Pièce à fournir :

-1 photo d'identité récente, (non scannée et à fond clair, de 35 mm par 45 mm) **(dimensions impératives - visage dégagé : pas de bijoux, ni lunettes...)**

- 1 justificatif de domicile (facture EDF, eau, téléphone, impôts...), de moins de 3 mois

Si vous n'avez pas de justificatif à votre nom, fournir une attestation d'hébergement en précisant la date d'accueil et joindre la pièce d'identité de l'hébergeant.

-L'ancienne carte d'identité

- 1 extrait d'acte de naissance avec filiation (à demander à la mairie du lieu de naissance).

*... Cet acte n'est pas nécessaire si vous êtes en possession de la carte d'identité plastifiée ou d'un précédent passeport (électronique ou biométrique), **sauf en cas de changement de situation matrimoniale (mariage, divorce...)***



Vie pratique

DOCUMENTS PASSEPORT BIOMETRIQUE

Vous pouvez Enregistrer une **pré demande de PASSEPORT** sur le site www.ants.gouv.fr

OU

Préparer le dossier CERFA qui sera complété avec application et à l'encre noire.

Nous vous rappelons que la présence du demandeur est **indispensable**

-1 photo d'identité récente, (non scannée et à fond clair, de 35 mm par 45 mm) (**dimensions impératives - visage dégagé : pas de bijoux, ni lunettes...**)

- 1 timbre fiscal à prendre lors de la pré demande ou dans un bureau de tabac ou par internet sur timbres.impots.gouv.fr :

-pour les majeurs, 86 €

-pour les mineurs ayant plus de 15 ans, 42 €

-pour les mineurs ayant moins de 15 ans 17 €

-1 justificatif de domicile (facture EDF, eau, téléphone, impôts...), de moins de 3 mois

Si vous n'avez pas de justificatif à votre nom, fournir une attestation d'hébergement en précisant la date d'accueil et joindre la pièce d'identité de l'hébergeant.

-L'original de la carte d'identité du demandeur (CNI bleue plastifiée),

-1 extrait d'acte de naissance avec filiation (à demander à la mairie du lieu de naissance).

*... Cet acte n'est pas nécessaire si vous êtes en possession de la carte d'identité plastifiée ou d'un précédent passeport (électronique ou biométrique), **sauf en cas de changement de situation matrimoniale (mariage, divorce...)***

- l'ancien passeport si vous en possédez un. (Si le passeport a été perdu ou volé fournir une déclaration de perte ou de vol.)

PERMIS CONDUIRE & CERTIFICATS IMMATRICULATION (ex-carte grise)

vous devez désormais effectuer vos demandes liées au certificat d'immatriculation sur internet.

Il peut s'agir d'une demande de duplicata (en cas de perte, de vol ou de détérioration), d'une demande de changement d'adresse, de demande de changement de titulaire, d'une déclaration de cession d'un véhicule

- vous devez vous rendre sur

<https://immatriculation.ants.gouv.fr> et suivre les étapes proposées :

- cliquez sur la rubrique qui concerne la démarche que vous voulez effectuer ;

-créer un compte usager ou vous connecter à votre compte s'il existe déjà.

Vous pourrez ainsi suivre l'état d'avancement de ma demande.

Vous avez également la possibilité de passer par l'intermédiaire d'un professionnel agréé (auto-école pour les permis, professionnel de l'automobile).

DECLARATION DE CESSION DE VEHICULE

Vous pouvez vous rendre sur www.service-public.fr pour télécharger les documents.

Vous avez également la possibilité de passer par l'intermédiaire d'un professionnel agréé (auto-école pour les permis, professionnel de l'automobile).





Extraits acte état civil :

(naissance, mariage, décès)

Demande en ligne

Pour une naissance en France, la plupart des communes prévoient la possibilité de faire la demande en ligne. Dans ce cas, la démarche peut être faite :

- soit en se rendant directement sur le site de la commune de naissance,
- soit en utilisant le téléservice: www.acte-etat-civil.fr

Pour une naissance à l'étranger, en utilisant le télé service:

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali/index2.html>

Demande par courrier

Pour une naissance d'un Français à l'étranger, le courrier doit être adressé au Service central d'état civil de Nantes.

Pour copie d'actes de naissance/mariage/décès en France, le courrier doit être adressé à la mairie où a été établi l'acte.

La demande peut être formulée sur papier libre. Il convient de joindre une enveloppe timbrée (affranchissement simple) indiquant l'adresse pour le retour et de préciser certaines informations qui dépendent du document demandé.

RECONNAISSANCE ANTICIPEE

Le père peut reconnaître son enfant avant la naissance. Pour la mère il n'est plus nécessaire de faire une reconnaissance anticipée.

La démarche se fait dans la mairie de votre commune d'habitation. Il suffit de présenter une pièce d'identité, un justificatif de domicile et de faire une déclaration à l'état civil.

MARIAGE & PACS

Merci de venir retirer un dossier en mairie.

Autorisation Sortie Territoire (ATS)

La loi du 3 juin 2016 relatif à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs. Le décret entrera en vigueur le 15 janvier 2017.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination (à vérifier en consultant la liste des pays sur le site :

www.diplomatie.gouv.fr

- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale à télécharger sur www.service-public.fr

URBANISME

Permis de construire – déclaration préalable-certificat d'urbanisme sont téléchargeables sur le site www.service-public.fr ou à retirer en mairie (ils sont à retourner en 4 exemplaires en mairie en lettre recommandée ou remise en main propre)



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Vie pratique

LISTES ELECTORALES

Les inscriptions des nouveaux résidents doivent être déposées en mairie. Les demandes devront être accompagnées de justificatifs d'identité et de domicile. Les jeunes qui atteignent leur majorité sont inscrits d'office sur la base d'une liste fournie par l'INSEE. Néanmoins, il est conseillé de vous assurer auprès de la mairie de la prise en compte de votre inscription.

Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année

Pour voter lors d'une élection se déroulant en 2026, il faut s'inscrire au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin.

Les prochaines élections départementales et régionales doivent être organisées, de façon simultanée en mars 2026. Un report de ces scrutins en juin 2026 est actuellement envisagé, il n'est à ce jour pas arrêté.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes, garçons et filles, âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans le mois suivant leur anniversaire.

Cette démarche peut être également accomplie par le représentant légal. Pour cela, ils doivent présenter :

- carte nationale d'identité
- livret de famille
- justificatif de domicile

Lors de cette formalité, il leur sera remis une attestation de recensement qui sera nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.



Mme BRESSAND Valérie

06 69 24 41 43

40 rue Haute

42410 ST MICHEL SUR RHÔNE

Infirmière libérale diplômée d'état depuis 2003.

Consultation à domicile ou sur RDV au cabinet.



ÉLECTIONS MUNICIPALES

15 ET 22 MARS 2026



NOUVEAU MODE DE SCRUTIN :

SCRUTIN PROPORTIONNEL DE LISTE PARITAIRE

- **Listes strictement alternées :**
1 homme / 1 femme / 1 homme /
1 femme...



- **Pas de modification possible :**

-  **AUCUNE ADJONCTION**
-  **AUCUNE SUPPRESSION**
-  **AUCUN CHANGEMENT D'ORDRE**

**VOUS VOTEZ POUR LA LISTE ENTIÈRE
TELLE QU'ELLE EST PRÉSENTÉE !**

Vie pratique

Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?



Liste composée d'un seuil minimum de candidats (en fonction de la taille de la commune)

Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal.

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)

Alternance stricte femme/homme ou inversement

Exemple : pour une commune de 400 habitants
→ élection de **11** conseillers municipaux

2 listes A et B



1^{er} TOUR

La liste A
a la majorité absolue >
elle obtient la majorité des
sièges (prime majoritaire),
soit **6 sièges**.



Les **5 sièges** restants
sont répartis à la représentation
proportionnelle à la plus forte
moyenne **entre la
liste A et la liste B**
(si elle a obtenu plus de 5%
des suffrages exprimés).

Sans
majorité
absolue

2nd TOUR

Mêmes règles
de répartition
que pour le 1^{er} tour :
prime majoritaire pour la
liste arrivée en tête,
représentation proportionnelle.

Pour se maintenir au 2^d tour,
les listes doivent avoir obtenu
**plus de 10% des suffrages
exprimés au 1^{er} tour**.

Les listes qui ont obtenu plus
de 5% peuvent fusionner.



PPRT de Saint-Clair-du-Rhône :

une dernière ligne droite pour les travaux de mise en sécurité

Le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) de Saint-Clair-du-Rhône concerne plusieurs communes riveraines, dont **Saint-Michel-sur-Rhône**. Il vise à protéger les habitants exposés à un **risque toxique industriel**, en imposant des **travaux de mise en sécurité des logements** situés en zones dites *bleues*.

Qui est concerné ?

Sont concernés les **logements à usage d'habitation principale**, existants à la date d'approbation du PPRT et situés dans le périmètre défini.

Les travaux prescrits consistent principalement à :

- créer une **pièce de confinement**,
- adapter la **ventilation** (arrêt VMC),
- pour les copropriétés, mettre en place des équipements spécifiques dans les parties communes.

🔑 **Cette obligation est permanente** : tant que le PPRT est applicable, les logements doivent être conformes.

Où en est-on aujourd'hui à Saint-Michel-sur-Rhône ?

Sur les **86 logements initialement concernés** sur la commune :

- **42 % des propriétaires ont été en contact avec Bati contrôle soit 36 logements.**
- **34 % ont déjà réalisé un diagnostic soit 29 logements.**
- **19 dossiers de financement ont été accordés**
- **13 logements ont déjà réalisé les travaux, soit 15 % du total**

À l'échelle du PPRT (toutes communes confondues) :

- **506 logements concernés**
- **287 diagnostics réalisés**
- **190 financements accordés**
- **117 logements déjà mis aux normes**

Le **coût moyen des travaux** est relativement maîtrisé : **2 084 € TTC par logement**, hors cas particuliers.

Un accompagnement renforcé et gratuit pour les propriétaires

Les propriétaires bénéficient d'un **accompagnement complet et personnalisé**, comprenant :

- l'information et le conseil,
- le diagnostic du logement,
- le montage des dossiers de financement,
- le suivi des travaux,
- le constat d'achèvement.



Vie pratique

☎ **Prestataire missionné : Bâti Contrôle** 📠 **09 63 07 91 49** (prix d'un appel local)

Des **permanences en mairie** sont régulièrement organisées sur le territoire.

Des aides financières exceptionnelles... mais pas éternelles

♦ Une prise en charge jusqu'à 100 % des travaux

Le financement repose sur un dispositif légal exceptionnel :

- **60 % pris en charge** par :
 - o l'industriel à l'origine du risque (**ADISSEO : 35 %**),
 - o les collectivités territoriales (**25 %**), à savoir :
 - ✦ la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône,
 - ✦ la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
 - ✦ le Département de l'Isère.

40 % sous forme de crédit d'impôt de l'État

- 💡 Les travaux sont plafonnés à **10 % de la valeur vénale du bien**, dans la limite de **20 000 €**.

- ⚠ **Attention aux échéances**
- 📅 **Le crédit d'impôt de l'État prendra fin le 31 décembre 2026**
- 📅 La **prise en charge financière par l'industriel et les collectivités est prolongée jusqu'en juillet 2029**

👉 Après 2026, le reste à charge pour les propriétaires pourrait donc fortement augmenter.

2026 : une année clé

Le comité de pilotage du PPRT, réuni le **15 janvier 2026**, a confirmé :

- la **poursuite de l'accompagnement des ménages jusqu'à fin 2026**,
- le maintien de l'engagement financier d'**ADISSEO à hauteur de 35 %**,
l'absence de modification du système de financement actuel.

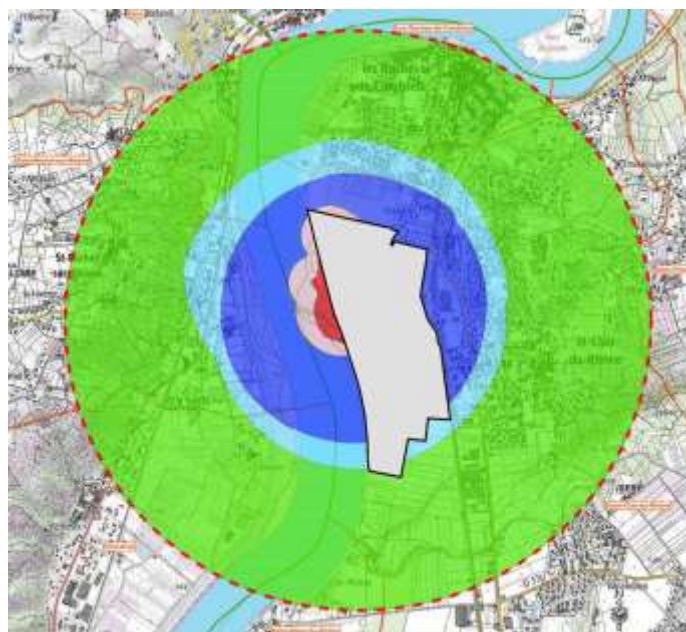
Propriétaires concernés : ne tardez plus !

Si votre logement est situé dans le périmètre du PPRT et que les travaux ne sont pas encore réalisés :

- ➡ **Mobilisez-vous dès maintenant**
- ➡ Profitez des aides actuelles tant qu'elles existent
- ➡ Contactez sans attendre **Bâti Contrôle**

La sécurité des habitants est une priorité collective.

La commune de **Saint-Michel-sur-Rhône**, aux côtés de la Communauté de communes et des partenaires institutionnels, reste pleinement mobilisée pour accompagner les habitants jusqu'à l'achèvement de ce dispositif.





PILAT PROPRE

L'opération Pilat Propre s'est déroulée cette année le 22 mars et a réuni de nombreux habitués et nouveaux participants.

Bien équipés avec les gants et les sacs (fournis par le Parc du Pilat, le Département et la Région), les volontaires ont pu ramasser les déchets sur les routes et chemins de la commune.

La récolte était similaire aux années précédentes et nous remercions tous les participants pour leur implication, et également les bénévoles de la bibliothèque qui organisent le moment convivial de la fin de matinée.

Nous observons malheureusement toujours des déchets et dépôts sauvages sur la commune. Ces actes d'incivilité nuisent à notre environnement et impactent également financièrement les collectivités et donc les usagers. Nous sommes tous responsables afin de conserver un environnement propre et agréable au quotidien.

Pilat Propre 2026 :



Au Printemps :

date communiquée ultérieurement



Vie pratique

LA DECHETERIE

✓ Les déchets admis :

- Déchets verts,
- Ferrailles,
- Gravats,
- Encombrants (non recyclables),
- Mobilier : tables, chaises, fauteuils, matelas, literie, meubles, salon de jardin... Pour plus d'informations, cliquez [ici](#)
- Emballages ménagers : verre, bouteilles en plastique, cartons,
- Journaux, magazines, prospectus,
- Batteries VL, huiles de vidange,
- Pneus des véhicules légers (VL) et des motos des particuliers uniquement, avec un apport limité à 4 pneus par usager,
- Déchets ménagers spéciaux (DMS) : acides, bases, solvants, peintures, phytosanitaires, néons, lampes mercure et sodium, radiographies, filtres à huile, bidons d'huile de vidange vides.
- Les Déchets d'Équipement Électroniques et Électriques (DEEE). Pour plus d'informations, cliquez [ici](#)
- Les lampes usagées. Pour plus d'informations, cliquez [ici](#)

⊖ Les déchets non admis :

- Ordures ménagères,
- Déchets industriels,
- Bouteilles de gaz, explosifs,
- Déchets d'abattoirs, déchets hospitaliers,
- Les Déchets des Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI). Pour plus d'information et connaître les points de collecte, rendez vous sur la page de l'Eco organisme [DASTRI](#)
- De manière générale, les déchets qui, de par leur nature, leurs formes ou dimensions présenteraient un danger pour l'exploitation.
- **!!!!AMIANTE INTERDIT !!!!** : évacuation possible via la communauté de communes, sur inscription, uniquement pour les particuliers (infos au 04 74 87 53 75).

⚠ **Déchets Dangereux des Ménages** : apport limité à 20 kg par jour

✓ Une question 🤔??

✉ gestiondechets@pilatrhodanien.fr

PLUS D'INFO :

<https://www.pilatrhodanien.fr/environnement/gestion-des-dechets/la-decheterie/>

MODALITÉS D'ACCÈS :

RDV sur internet : ecocito.com



<https://pilatrhodanien.ecocito.com>

Ou par téléphone : ☎ 04 74 87 94 11



Les travaux bruyants
sont **interdits**



les dimanches et jours fériés.

Par arrêté municipal du 21/01/2025, le Maire a fixé les horaires pour les travaux des particuliers aux plages suivantes :

La commune a fixé les horaires pour les travaux en extérieur suivants :

Lundi au vendredi : 8h00 / 12h00 - 14h00/19h00

Samedi 9h00 / 12h00 - 15h00/19h00

Dimanche et jours fériés : 10h00 / 12h00

En complément, l'arrêté du 18 mars 2002 relatif aux émissions sonores dans l'environnement des matériels destinés à être utilisés à l'extérieur des bâtiments fixe la puissance acoustique maximale autorisée pour certains outils utilisés en extérieur.

Par exemple :

- Une tondeuse à gazon de largeur de coupe comprise entre 50 et 70 cm ne peut dépasser 98 décibels (dB).
- Une motobineuse de puissance électrique inférieure à 15 kW ne peut pas dépasser 93 dB.

Vous pouvez donc **librement** faire vos travaux dès lors que le matériel utilisé respecte les seuils de bruit associés à chaque plage horaire.

Amende : 135€
Cette disposition est en vigueur
depuis le 1er octobre 2023.



Vie pratique



Mairie de St. Michel/Rhône

305 Rue du Solon

42410 St. Michel/Rhône

Tel : 04.74.59.57.98

E-mail : mairie-saintmichelsurhone@orange.fr



AVIS AUX PROPRIETAIRES DE CHIENS

Suite à la recrudescence de divagations de chiens sur la commune et dans le but d'assurer la sécurité et la tranquillité des habitants, le maire rappelle qu'il est strictement interdit de laisser divaguer les chiens sur la voie publique ou dans les espaces communs et informe de la mise en place des dispositions suivantes :

- Tout **chien errant** sera capturé et placé en fourrière.
- Les frais de prise en charge et de restitution seront à la charge exclusive du propriétaire. Les propriétaires doivent récupérer leur animal sous **8 jours** pour éviter la mise en adoption.
- Le propriétaire s'expose à une amende de 150 €, conformément aux articles L211-24 du Code rural et R622-2 du Code pénal .

Article L211-23

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui :

- ♦ n'est plus sous la surveillance effective de son maître,
- ♦ se trouve hors de portée de voix,
- ♦ est éloigné de son propriétaire d'une distance dépassant 100 mètres.

Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation.

POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS :

- ✓ Surveillez votre chien,
- ✓ Tenez-le en laisse hors de chez vous,
- ✓ Sécurisez vos clôtures,
- ✓ Identifiez votre chien.





La fermeture du réseau téléphonique en cuivre

Qu'est ce que la fermeture du réseau téléphonique en cuivre

Le réseau cuivre vous permet d'accéder à de nombreux services tels que l'internet haut débit par ADSL, la télévision et la téléphonie fixe. L'opérateur Orange, propriétaire de ce réseau, va progressivement le fermer entre 2023 et 2030. Le réseau cuivre est remplacé sur la département de la Loire par une technologie de nouvelle génération : la fibre optique jusqu'à l'abonné ou FTTH ! Si vous êtes concernés par la fermeture du réseau cuivre, votre fournisseur d'accès à Internet devrait prochainement vous contacter.

Pour aller plus loin...

Fin 2019, l'opérateur Orange a annoncé vouloir procéder à la fermeture du réseau en cuivre dont il est propriétaire, à l'horizon 2030, dans le cadre d'un grand plan industriel. En effet, ce réseau qui permet historiquement d'accéder à la téléphonie fixe et à l'internet haut débit grâce à l'ADSL, n'est plus adapté aux usages numériques des Français qui migrent progressivement vers des réseaux fixes de nouvelle génération : les réseaux en fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH).

Ces réseaux déployés par les opérateurs privés (dans les grandes agglomérations) et les collectivités territoriales (dans les territoires plus ruraux) dans le cadre du Plan France Très Haut Débit sont en effet plus modernes, plus performants et vont permettre d'accompagner efficacement et durablement la numérisation des foyers, des entreprises et des services publics. La généralisation des réseaux FTTH sur le territoire national est prévue en 2025.

Sur votre territoire, c'est **THD42 Exploitation** qui assure la commercialisation et l'exploitation du réseau d'initiative publique en fibre optique pour le compte du SIEL-TE Loire, dans le cadre d'une convention de délégation de service public.



📍 5 Parc Metrotech 42650 Saint-Jean-Bonnefonds

Service d'information de la cellule usagers du réseau THD42 :

☎ 04 77 430 855 (prix d'un appel local)

<https://thd42exploitation.fr/la-fermeture-du-reseau-telephonique-en-cuivre>

Vie pratique



La fermeture du réseau cuivre a commencé dans la Loire

Le réseau cuivre, qui permettait jusqu'ici d'accéder à l'ADSL, à la télévision et à la téléphonie fixe, est en cours de fermeture progressive.

Orange, propriétaire de cette infrastructure historique, a engagé son extinction complète d'ici 2030, pour des raisons de performance, de coût de maintenance et d'empreinte environnementale.

Dans la Loire, ce réseau est progressivement remplacé par une technologie plus moderne et plus performante : **la fibre optique jusqu'à l'abonné**,

via le réseau THD42, construit par le SIEL-TE Loire et exploité par THD42 Exploitation.

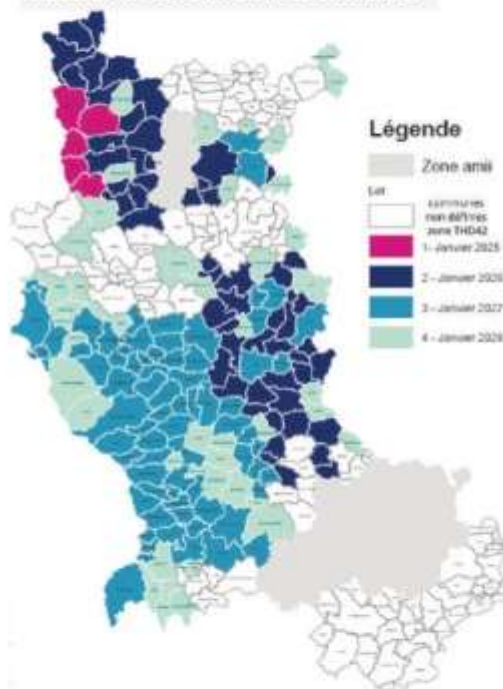
Quelles sont les étapes de la fermeture ?

31/01/2026 : Arrêt de la commercialisation des offres cuivre : arrêt des ventes de nouveaux abonnements utilisant le réseau cuivre, quel que soit l'opérateur commercial.

Arrêt technique de tous les services ADSL et téléphonie fixe, suivant calendrier ci-contre.

Une fois ces étapes franchies, le réseau cuivre sera déposé par Orange.

Calendrier de fermeture technique



Comment se raccorder au réseau THD42?



Tester votre éligibilité

Particulier ou entreprise, testez votre éligibilité. Connectez-vous au site www.thd42exploitation.fr



Demander votre raccordement: deux possibilités pour solliciter votre raccordement :

- **Prendre un rendez-vous en ligne pour mon raccordement** en profitant du dispositif gratuit *. Une entreprise mandatée par le SIEL-TE viendra installer votre prise terminale optique (PTO)

ou

- **Prendre contact avec votre opérateur:** votre fournisseur d'accès (FAI) que vous aurez choisi organisera le raccordement gratuit de votre logement et activera votre BOX.

*Le raccordement est un dispositif public géré par le SIEL-TE, gratuit jusqu'au 31/12/2025 pour tous les logements rattachés. À partir de janvier 2026, les constructions neuves sont soumises à un règlement forfaitaire.



www.thd42exploitation.fr



Cellule usagers

04 77 430 855

09h-18h (hors week-end)

Du lundi au vendredi 09h-19h

THD42
EXPLOITATION



SALLE DES FÊTES

LOCATION & RESERVATION :

La salle des fêtes est ouverte à la location. Les renseignements et les réservations se font auprès du secrétariat de la mairie au 04.74.59.57 98.

Deux salles modulables sont à votre disposition pour location commune ou séparée :

◇ la salle « **Remilleux** » d'une capacité de 120 personnes

◇ La salle « **Marthoud** » d'une capacité de 80 personnes

pour une capacité totale allant jusqu'à 200 personnes.



A votre disposition :

- Une zone pouvant servir autant de parking que de terrain de jeux.
- Un petit espace vert pour se détendre.
- Un bois en contrebas pour les plus « aventuriers »
- Un terrain de boules communal à proximité (100m)

Salle Marthoud	Salle Remilleux	Complexe global
90 personnes	100 personnes	190 personnes
200€ habitants 300€ extérieurs Gratuit pour les associations de la commune 50€ pour les associations extérieures	250€ habitants 400€ extérieurs Gratuit pour les associations de la commune 50€ pour les associations extérieures	350€ habitants 500€ extérieurs Gratuit pour les associations de la commune 50€ pour les associations extérieures
Caution 700€ Forfait chauffage 50€ du 01/11 au 31/03 Ordures ménagères et ménage inclus		

Vie pratique

BIBLIOTHEQUE

Dix ans déjà pour notre bibliothèque !

Il y a dix ans, les rires des écoliers ont laissé place à une nouvelle aventure : celle de la bibliothèque municipale. Installée dans l'ancienne école, perchée au-dessus du Rhône et des vignobles, elle est devenue un lieu incontournable de culture, de partage et de convivialité.

Grâce à l'énergie de l'équipe de bénévoles, la bibliothèque ouvre ses portes deux fois par semaine. On y trouve aussi bien les grands classiques que les dernières nouveautés, choisies avec soin. Les écoliers y sont accueillis chaque mois pour un moment de lecture et de découverte, perpétuant l'esprit d'apprentissage du lieu.

La bibliothèque, c'est aussi un espace de rencontres intergénérationnelles : **ateliers d'écriture, clubs de lecture, jeux de société, expositions d'artistes locaux...** Autant d'activités qui font vivre la culture au cœur du village. Parmi les temps forts passés, la **Nuit de la Lecture** et la **Nuit de la Courge** restent des souvenirs chaleureux de convivialité et de créativité partagée.

Pour **2026**, un nouveau projet ambitieux se prépare autour du thème « *des lieux et des histoires* », avec la création d'une **maquette de Saint-Michel du futur**. En parallèle, les bénévoles et les élus travaillent ensemble à la **rénovation de la statue de Saint Michel**, symbole de notre commune, avec une cagnotte en préparation via la Fondation du Patrimoine.

En dix ans, cette ancienne école est devenue bien plus qu'une bibliothèque : un véritable **repère culturel et social**, où se tisse chaque jour le lien qui unit notre village.

Horaires d'ouverture : Ouverture toute l'année, vacances scolaires comprises.

L'été la bibliothèque est climatisée, et est bien évidemment ouvert à tous.

- ♦ Jeudi 16h-19h
- ♦ Samedi 10h-12h

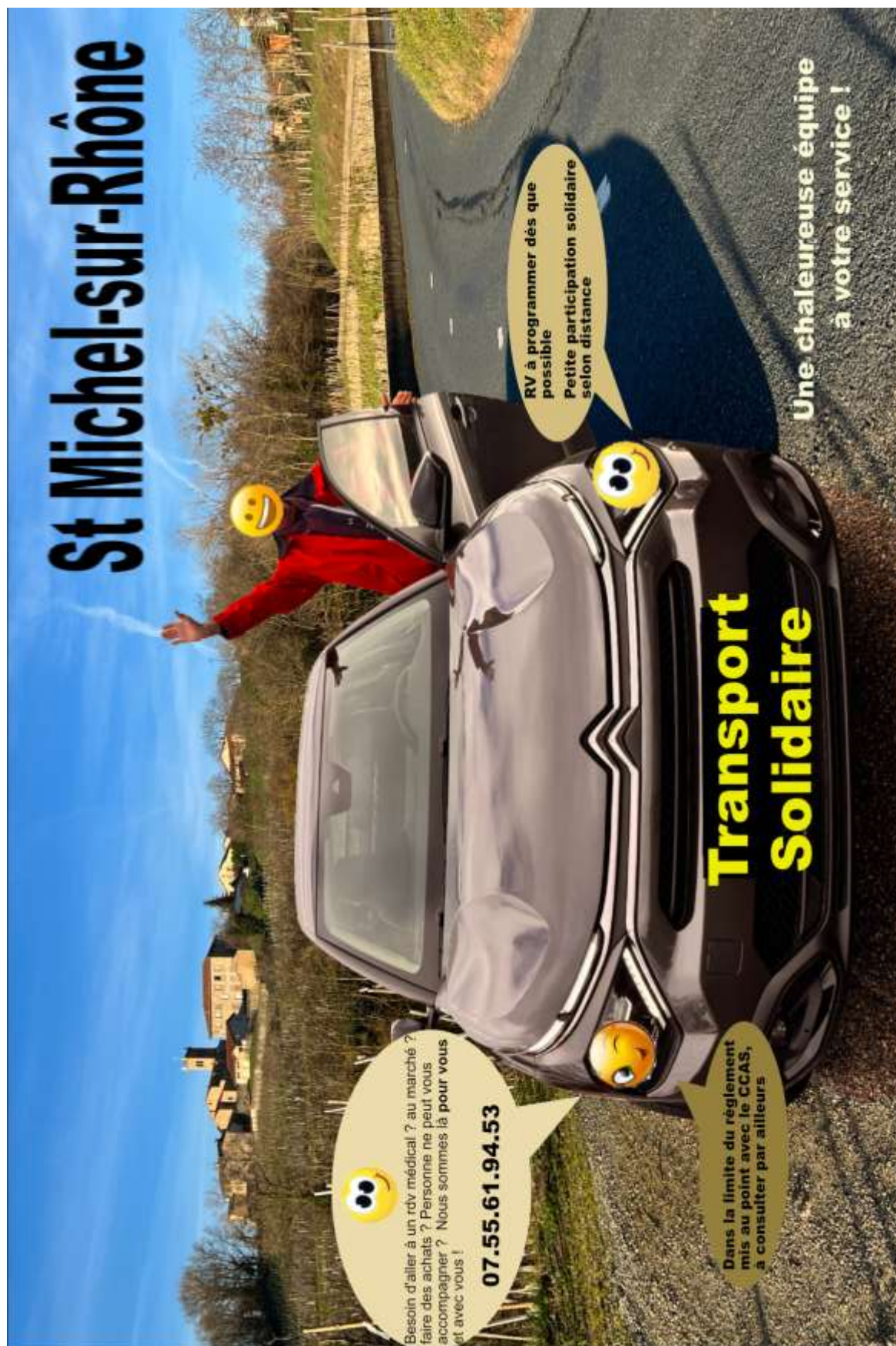
Au plaisir de vous rencontrer !

Pour tous renseignements :

bibliotheque_smsr@orange.fr



TRANSPORT SOLIDAIRE



St Michel-sur-Rhône

Transport Solidaire

Besoin d'aller à un rdv médical ? au marché ? faire des achats ? Personne ne peut vous accompagner ? Nous sommes là **pour vous** et avec vous !

07.55.61.94.53

RV à programmer dès que possible
Petite participation solidaire selon distance

Dans la limite du règlement mis au point avec le CCAS, à consulter par ailleurs

Une chaleureuse équipe à votre service !

Vie pratique

DEVENEZ CHAUFFEUR... DE BONNE HUMEUR!



Vous avez une voiture, un peu de temps et beaucoup de sourire ?

Rejoignez l'équipe de bénévoles du **TRANSPORT SOLIDAIRE!**

- Pas besoin de super-pouvoirs 🦸
- Juste un volant et l'envie d'aider 🚗
- Chaque trajet, c'est une rencontre, une histoire 🌍

Ici, le carburant c'est la solidarité

Contact : 07 55 61 94 53



Equipes Spécialisées Alzheimer

L'ESA du Pilat c'est quoi ?

L'ESA : Equipes Spécialisé Alzheimer, les missions de nos ESA sont claires : elles visent à favoriser l'autonomie des bénéficiaires tout en soutenant les aidants familiaux qui se dévouent au quotidien pour leurs proches. Chaque intervention est soigneusement menée par du personnel qualifié, formé en continu aux nouvelles connaissances et techniques de soins cognitifs, afin de garantir une prise en charge thérapeutique adaptée aux besoins spécifiques des Personnes ayant une maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées (démence vasculaire, Parkinson, dégénérescence fronto-temporale ...).

Les objectifs principaux de nos missions incluent :

- **Retarder l'entrée en institution** : Par des soins dignes et adaptés, nous aidons les patients à rester dans leur environnement habituel le plus longtemps possible.
- **Maintenir et développer les capacités cognitives** : Grâce à des activités thérapeutiques ciblées, nous travaillons à préserver et à stimuler les fonctions cognitives des patients.
- **Soulager l'aidant familial** : Nous offrons un accompagnement et des conseils aux aidants pour leur permettre de mieux gérer la prise en charge de leur proche.
- **Préserver les liens et les échanges sociaux** : Favoriser les interactions sociales est essentiel pour le bien-être des patients, c'est pourquoi nous encourageons les échanges avec leur entourage.

Préserver l'autonomie et l'indépendance : Nos interventions visent à permettre aux patients de maintenir leur autonomie dans leur quotidien.

Les ESA se distinguent donc par leur engagement à intervenir exclusivement à domicile, permettant de bénéficier des soins dans un cadre familial et rassurant. Nous intervenons sur les territoires des monts du Pilat et du Pilat rhodanien. Cette approche locale garantit une réactivité et une accessibilité optimales pour les familles.

Pour plus de renseignement contactez-nous au **04 75 39 21 75** ou par mail à l'adresse suivante :

contact@myasa.fr

Tous nos services



Entretien du domicile



Aide & accompagnement aux seniors



Prévention santé



Soins infirmiers à domicile



Equipes Spécialisées Alzheimer



Aide & accompagnement du handicap



L'ASA c'est vous + nous

Ardèche - Loire - Haute-Loire

0 800 400 900

contact@myasa.fr

6 Rue Georges Courderc
07200 Aubenas

myasa.fr

Vie pratique

Les services ESA c'est quoi ?

Quels types de soins ?

- Activités liées à la mobilité, la communication et la réhabilitation des gestes du quotidien
- Mise en situation dans les activités sociales visant la participation et l'interaction avec autrui
- Conseils, solutions et soutien des aidants

Quelles sont les maladies apparentées ?

- La démence vasculaire
- La maladie de Parkinson
- La dégénérescence fronto-temporale
- D'autres pathologies peuvent être assimilées comme des maladies apparentées
- La sclérose en plaques
- La maladie à corps de Lewy

Qui peut en bénéficier ?

- Les personnes dont la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée a été diagnostiquée et sur prescription médicale
- L'accompagnement est pris en charge entièrement par des les caisses d'assurance maladie



Quelle est la durée des interventions ?

- De 12 à 15 séances sur une durée d'environ 3 mois, à raison d'une heure par semaine, à domicile

Quel accompagnement ?

- Un bilan est effectué par l'ergothérapeute qui propose un plan de soins individualisé. Ces soins sont dispensés par les ASG. Au cours des séances, des relais et solutions adaptées sont proposés (accueil de jour, augmentation du soutien par les aides à domicile, plateforme d'accompagnement et de répit...)



Vie Locale

Vie locale

HARMONIE PEINTURE

PLAFOND TENDU

CLOISON - ISOLATION

RÉNOVATION DÉCORATION

POSE DE REVÊTEMENTS

INTÉRIEUR - EXTÉRIEUR

harmoniepeinture42@gmail.com



☎ **06 69 19 05 77**
06 12 21 27 58

☎ 04 37 04 45 54 📱 06 23 39 11 94



**RECANATI
FREDERIC**

innov-TOIT

MAISON OSSATURE BOIS - CHARPENTE TRADITIONNELLE
COUVERTURE - ZINGUERIE

180 Route de Verlieu 42410 Saint Michel sur Rhône contact@innov-toit.fr

Parc du Pilat

L'autopartage dans le Parc du Pilat : une solution économique et solidaire

L'autopartage, c'est l'art de partager un véhicule entre plusieurs utilisateurs, réduisant ainsi les coûts et l'empreinte écologique. Le Parc du Pilat est engagé pour développer cette pratique en proposant un accompagnement sur mesure.

Le Parc du Pilat soutient l'autopartage entre particuliers, en aidant à trouver des partenaires de confiance, en offrant une assurance spécifique pour sécuriser la démarche et en fournissant des conseils personnalisés.

Cette formule permet de partager un ou plusieurs véhicules au sein d'un groupe ou d'une structure, dans un esprit de confiance et de proximité. Une solution idéale pour ceux qui souhaitent optimiser l'usage de leur voiture tout en limitant les dépenses.

Un accompagnement complet Vous souhaitez partager votre véhicule, rejoindre un groupe existant ou simplement en savoir plus ? Le Parc du Pilat vous guidera dans votre projet.



L'heure de vérité pour le Parc naturel régional du Pilat

Après 5 années de concertation, les élus du Syndicat mixte du Parc naturel régional ont arrêté en octobre la version définitive du futur projet de territoire : « Destination 2041 », la charte du Parc du Pilat pour la période 2026-2041.

Débute désormais la phase d'adhésion : notre commune, comme toutes celles comprises dans le périmètre de la révision, chaque Intercommunalité, les Villes-Portes et les Départements sont invités à se positionner sur leur adhésion au Parc du Pilat d'ici début mars.

Au terme de cette période, le nouveau contour du Parc du Pilat apparaîtra. **Selon la loi, l'État ne pourra renouveler le classement du massif en « Parc naturel régional », que si une majorité qualifiée de communes s'engagent dans le projet.** En fonction du nombre de communes partantes, le Pilat découvrira donc s'il conserve, ou non, son classement, pour les 15 années à venir.

NB. Notre commune a délibéré favorablement à son adhésion au Parc naturel régional du Pilat lors du Conseil municipal du 10 Novembre 2025.

Vie locale

Le Contrat Vert et Bleu (CVB) Grand Pilat se termine

A la croisée des grands massifs français, sur l'axe Pyrénées – Massif central – Arc alpin, le Pilat est un carrefour écologique essentiel pour la circulation des espèces, animales et végétales. Pourtant, les continuités écologiques y sont menacées, notamment par l'urbanisation des vallées et la fragmentation des habitats.

Maintenir des corridors fonctionnels, permet aux espèces, grandes ou petites, de se déplacer pour accomplir tout leur cycle de vie : se nourrir, se reproduire, ...

Pour garantir leur libre circulation, il est indispensable de penser les connexions écologiques à plusieurs échelles, au-delà des frontières administratives. C'était le but du CVB Grand Pilat.

Programme de la Région Auvergne Rhône-Alpes coordonné par le Parc naturel régional du Pilat, il s'est distingué par son ampleur : la plus grande superficie contractualisée par la Région, sur 5 années, avec une grande diversité

de milieux (zones humides, forêts, pelouses sèches...),

d'espèces (de l'écrevisse à pattes blanches au busard cendré, en passant par le sanglier ou la lychnis fleur de coucou), et

de trames écologiques (terrestre, aquatique, nocturne, lithique...).

Le contrat a soutenu des actions variées : restauration d'habitats, inventaires naturalistes, sensibilisation du public, expérimentations, ou encore réintroduction d'espèces.

Le CVB Grand Pilat, par son approche intégrée et partenariale, a montré qu'il est possible de fédérer des acteurs très divers autour de la préservation de la biodiversité et de concilier développement territorial et protection de la biodiversité.

Si les financements spécifiques ont pris fin, l'élan se poursuit : les acteurs impliqués dans le programme vont entretenir les liens créés et poursuivre la dynamique collective.

Ce programme apporte une preuve concrète que la protection de la biodiversité passe par l'innovation, la coopération et la persévérance.

Une inspiration pour d'autres territoires, où la nature n'a pas de frontières.





Commune engagée pour la nature

Animations “À la découverte du monde des abeilles”

Cette année, la commune a proposé deux temps forts consacrés à la découverte de l’apiculture et du rôle indispensable des abeilles dans notre environnement;

Une première animation pour comprendre l’organisation de la ruche

Le 21 mai, l’animateur **Rémy FRANCOIS** a entraîné les participants dans un voyage au cœur de la ruche. Grâce à des explications claires et passionnantes, chacun a pu découvrir le **fonctionnement collectif** de cette société très organisée : le rôle unique et indispensable de la **reine**, le travail minutieux et incessant des **ouvrières**, la communication complexe entre les abeilles et l’importance de l’environnement et des ressources florales pour assurer la survie de la colonie. Les apprentis apiculteurs ont également appris à reconnaître les différents éléments qui composent une **ruche**, son organisation interne ainsi que les menaces qui pèsent aujourd’hui sur les abeilles, comme les pesticides ou les parasites..

Une seconde animation dédiée aux gestes de l’apiculteur

Le 5 juillet, place à la pratique ! Encadrés par les bénévoles de l’association *Le Rucher Ecole du Pilat*, les participants ont pu approcher de plus près le travail de l’apiculteur. Ils ont appris à reconnaître les **cadres remplis de miel**, à observer les **alvéoles operculées**, et à comprendre comment se déroule une **récolte** dans de bonnes conditions. Quelques moments forts ont ponctué la séance : la manipulation de la **centrifugeuse**, qui permet d’extraire le miel sans abîmer les cadres, l’observation du miel qui s’écoule lentement, encore tiède et bien sûr la **dégustation du miel fraîchement extrait**, un vrai régal pour les gourmands !

À l’issue de chaque atelier, les participants ont été invités à déguster différentes variétés de miels. Une dégustation parfois réalisée **à l’aveugle**, permettant de comparer les couleurs, les textures et les saveurs propres à chaque miel : acacia, châtaignier, fleurs...

Un moment de partage enrichissant et convivial

Ces deux animations, riches en découvertes et en échanges, ont permis aux apprentis apiculteurs de mieux comprendre l’importance de préserver les abeilles, véritables alliées de la nature. Tous sont repartis avec de nouvelles connaissances, de beaux souvenirs et l’envie de continuer à observer et respecter ces incroyables travailleuses.

La commune remercie chaleureusement **Rémy et les bénévoles de l’association *Le Rucher Ecole du Pilat*** pour leur disponibilité, leur pédagogie et leur passion communicative



Mercredi 15 octobre, la commune a eu le plaisir de proposer une **animation nature** animée par **Rémy FRANCOIS**, animateur nature passionné, sur le thème des « **oiseaux ordinaires** ».

Cette initiative s'inscrit dans la volonté de la **municipalité de favoriser la découverte de la nature** et de proposer **des activités éducatives et conviviales** à destination des enfants et de leurs familles.

Au programme : une présentation générale sur les oiseaux suivie d'une **sortie d'observation** dans le village, équipée de **jumelles et d'une longue-vue**, pour reconnaître ensemble quelques espèces familières de notre environnement proche.

L'après-midi s'est terminée par un **atelier de fabrication de nichoirs**, moment de partage et de créativité réunissant **quinze enfants** accompagnés de leurs **parents et grands-parents**

Chacun est reparti fier de sa réalisation et plus attentif encore aux oiseaux de nos jardins.

La commune se réjouit de cette belle participation et souhaite **poursuivre l'organisation d'animations nature** permettant à tous de mieux connaître et préserver notre patrimoine naturel local.

Une belle réussite qui illustre l'attachement de notre village à la nature et à la vie en plein air !





Le Frelon asiatique

est bien installé dans le Parc Naturel Régional du Pilat

9 nids détruits dans la commune de Chuyer, 4 nids dans la commune de St Michel sur Rhône, 2 nids à la Chapelle-Villars, 2 nids à Chavanay, 1 nid à Veranne, etc...

OUI, les nids de frelons asiatiques prolifèrent.

1) Danger pour le public pique, (choc anaphylactique, urgence vitale).

Les frelons ont un comportement défensif autour des nids.

Effet indirect sur la qualité de la vie.

2) Danger pour la biodiversité et l'économie.

Prédation sur les pollinisateurs : le frelon asiatique chasse les abeilles domestiques et aussi de nombreuses

autres espèces d'insectes pollinisateurs, ce qui réduit la pollinisation des cultures et des jardins. Une colonie de frelons asiatiques peut chasser en 1 année **11kg d'insectes de différentes espèces**.

Déséquilibre des écosystèmes : diminution d'espèces locales, compétition avec d'autres prédateurs.

Est-il possible d'éradiquer le frelon asiatique :

Ce ne sera pas possible, mais si vous trouvez un nid : ne vous approchez pas, balisez la zone si possible, signalez-le au service compétent de la mairie. Il est vivement recommandé aux citoyens de rester vigilant et d'inspecter régulièrement leur environnement immédiat, surtout les zones réputées pour accueillir des frelons asiatiques : Forêts avec beaucoup de bois morts, avec petits ruisseaux, arbres genre peupliers, chênes, hêtres.

Ces inspections peuvent se faire facilement au cours de promenade à partir du mois d'octobre. Dès que les feuilles tombent, des nids peuvent apparaître au sommet des arbres. Des nids ont été découverts dans la terre, dans des haies, dans des maisons....

Les frelons asiatiques ont montré une capacité étonnante à s'adapter à leur environnement. La découverte de leurs nids enterrés, témoigne de cette adaptation. Il en est de même dans les haies, en 2024 un gros nid de frelons asiatiques a été découvert par un chasseur dans une haie à une hauteur de 70cm. Et ceci à St Michel sur Rhône.

Vie locale

Restez vigilants, ça n'arrive pas qu'aux autres !. Pour la destruction d'un nid volumineux ou difficile d'accès, faites appel à des professionnels habilités, entreprises spécialisées afin d'assurer la sécurité des personnes et un traitement efficace.

La fédération Auvergne-Rhône Alpes a mis en place une plateforme internet afin de signaler la présence du frelon asiatique ou celle d'un nid :

<https://www.frelons-asiatiques.fr/signaler-frelon-asiatique-auvergne-rhone-alpes.html>



*Nid primaire de frelons asiatiques, gros
comme une
orange, visible à partir de début mars*



*Nid secondaire de frelons asiatiques
découvert dans un cerisier à Jassoux
en octobre 2025 diamètre 45cm*

La Récréation

La Guinguette Itinérante

Du jeudi 11 juin au dimanche 14 juin 2026

à partir de 18h

Avec de belles surprises !



Buvette & restauration

Ambiance festive



Vie locale



32, rue des Bruyasses - 42160 ST CYPRIEN
contact@luckyimprimerie.fr - T.04 77 36 77 65
www.luckyimprimerie.fr -  IMPRIM'VERT®



MK TAXI

06 49 14 08 45

mk.taxi38@outlook.fr

transports toutes distances



Le bulletin est à vous...

Hommage des hommes du groupe Ange à leurs morts tombés à Saint-Michel

Documents d'époque et informations sur le groupe Ange sont extraits du livre de René Gentgen : Résistance Loire

La Seconde guerre mondiale n'a pas épargné le Pilat. Si aucun fait majeur ne s'y est déroulé, il y eut pourtant un épisode qui aurait pu revêtir un caractère dramatique, sans le courage et le sacrifice d'une poignée d'hommes. Le fait est peu connu, mais le petit village de Saint-Michel-sur-Rhône faillit connaître le même sort qu'Oradour-sur-Glane. Voici le récit détaillé des événements, dont le souvenir fut recueilli il y a une trentaine d'années auprès des témoins et acteurs involontaires de cet épisode dramatique, par M. Claude Bonnard, lui-même observateur des événements. Il en laissa une trace écrite par sa brochure Saint-Michel, recherche historique, publiée en 1979 et rééditée par l'association Visages de Notre Pilat

Jeudi 31 août 1944. L'armée allemande est en déroute, après les deux débarquements alliés, le 6 juin sur les côtes normandes et le 15 août sur les côtes méditerranéennes. Les troupes américaines progressent rapidement, elles remontent la vallée du Rhône, soutenues par leur aviation qui possède la maîtrise des airs. Les Allemands se replient sur Lyon, en particulier par la N. 86. Dans la nuit, très tôt le matin du 31, une colonne de près de 80 véhicules, dont plusieurs camions-citernes, commandée par un groupe de S.S., traverse Chavanay et le hameau de Verlieu, en direction de Condrieu, puis stoppe un peu avant Vérin, au lieu-dit la Croix Rouge. Les officiers S.S. réveillent les habitants et exigent que l'un d'eux leur montre la route de Saint-Michel-sur-Rhône. Sous la menace, Monsieur Jourdan monte dans la voiture de tête et leur sert de guide. C'est ainsi qu'à Pontcin la longue cohorte de véhicules allemands oblique à gauche et entreprend l'ascension des lacets de la D 34, pour déboucher avec grand fracas au beau milieu du village endormi de Saint-Michel.

Pourquoi quitter la grande route et grimper ainsi sur la crête ? On peut supposer que la colonne craint les attaques aériennes, ceux qui la commandent pensent peut-être ne pas pouvoir atteindre Lyon avant l'aube. C'est clair qu'en plein jour 80 véhicules dont plusieurs camions, progressant lentement en file indienne dans le couloir rhodanien, formeraient une cible de choix pour l'aviation alliée. Les éparpiller sur le piémont, en attendant la nuit suivante, peut être une solution pour les soustraire momentanément aux coups de l'adversaire. Et puis les hommes sont sûrement fatigués, une journée complète de repos, à l'écart de l'axe principal trop menacé, ne serait pas superflue. Mais une autre raison guide la compagnie allemande vers Saint-Michel. « Votre village était marqué à l'encre rouge », dira un soldat à un Saint-Michelois qui lui pose la question.

Pour les Allemands, Saint-Michel est un haut lieu de résistance, qu'il convient de détruire avant de poursuivre le repli. Déjà en 1943, ils avaient arrêté et torturé M. Bourges, membre de la Résistance, qui entreposait des armes parachutées, dans une maison inhabitée à l'écart du village, laquelle avait été incendiée. Cela leur a suffi pour cataloguer Saint-Michel.

Vie locale

L'interprète qui accompagne les S.S. annonce clairement leur désir de faire de Saint-Michel un second Oradour-sur-Glane, village martyrisé le 10 juin 1944 : « **Nous mettrons femmes et enfants dans l'église et nous les brûlerons.** » Ils en ont les moyens, avec plusieurs camions remplis d'essence.

Les habitants de Saint-Michel ont été réveillés par le bruit. Les soldats allemands frappent aux portes, se font ouvrir les maisons. Pour l'heure ils sont fatigués, et certains cherchent d'abord des lits pour dormir. Puis au matin ils vont ressentir la faim. Un peu partout, ils vont se faire servir à manger, quelques Saint-Michelois se voient même offrir une indemnisation correcte. Mais d'autres soldats se servent, réquisitionnent des volailles à qui ils coupent la tête aussitôt, commandant aux enfants de les plumer, et aux femmes de les préparer pour leur repas de midi. Dans une ferme, les Allemands vont même jusqu'à assommer puis saigner un cochon déjà bien engraisé. Ils vont aussi mettre en perce quelques tonneaux de bon vin, en particulier du Viognier, ce vin blanc réputé des coteaux de Condrieu, et puis réclamer de l'alcool : « du schnaps! », crient-ils. On ne produit pas à Saint-Michel de cette eau-de-vie typiquement germanique, mais la gnôle locale fera l'affaire. Ces scènes vont se poursuivre jusqu'à midi, offrant un répit aux villageois. Les soldats S.S. ne semblent guère pressés de mettre leurs menaces à exécution.

Saint-Michel-sur-Rhône, un repaire de Résistants ? Non, l'ennemi est mal renseigné. Il y a bien des maquis dans le Pilat, mais ils sont sur les hauteurs, vers le Mont Monnet, à Remillieux, Pavezin, ou dans la vallée du Gier. Mais à Saint-Michel on est patriote, la commune a d'ailleurs payé un lourd tribut lors de la première guerre mondiale : 23 morts pour 360 habitants, c'est le chiffre le plus élevé du canton. Alors on cache des détenus politiques évadés, un réfractaire au S.T.O., et même deux juives allemandes qui sont hébergées par le curé de la paroisse, l'abbé Paul Clément. Tous ces clandestins pourront s'enfuir en toute discrétion, entre autres grâce au courage d'une religieuse allemande anti-nazi. Les deux femmes juives, en particulier, se voient confier une mission par le père Clément : rejoindre les F.F.I. de Pavezin et les prévenir de l'occupation de Saint-Michel. Le message est clair : surtout ne pas se montrer, encore moins tenter une action contre la puissante compagnie allemande, l'issue ne pourrait être que fatale pour eux-mêmes comme pour les Saint-Michelois, qui pour l'instant parviennent à calmer la vindicte des Allemands en les nourrissant et en les abreuvant.

Pour les maquisards, l'analyse de la situation est pourtant différente. Ils estiment les villageois en grand danger, et pensent que seule une action militaire pourra déloger les Allemands. Le groupe Ange se met en route. C'est un maquis né du Special Operations Service ou S.O.E., qui dépend des forces britanniques. Le rôle des agents du S.O.E. est de réceptionner les armes parachutées par les Anglais, pour les distribuer aux maquis purement français. Ils entretiennent des relations avec l'ensemble des organisations de Résistance, quelles que soient leurs origines politiques, et ils n'hésitent pas à s'engager à leurs côtés. Le groupe Ange, émanation du réseau « News agents », est né sous la direction et l'autorité d'Antoine Boirayon.. Il forme l'un des maquis les plus actifs du département, malgré ses effectifs bien inférieurs à ceux d'autres organisations, et ses actions restent dignes d'admiration.



Un peu avant midi, Ange a déployé ses hommes sur le plateau proche du hameau de Montjoux, là où jadis les Romains honoraient Jupiter. C'est une éminence peu élevée (un « moulard », en patois local) qui domine le village. Dans sa maison du Treuil où il s'est réfugié, Claude Bonnard et ses voisins les aperçoivent, au moment de se mettre à table. Puis rapidement des rafales d'armes automatiques éclatent : le maquis n'a pas hésité à engager l'armée allemande, qui depuis le matin a disposé mitrailleuses et mortiers en divers lieux stratégiques de Saint-Michel, verrouillant complètement le village. Les Allemands ripostent, au jugé, tirant en direction du sud-ouest, vers le plateau. Le fracas des armes résonne sur tout le piémont, en cette journée ensoleillée. Des projectiles atteignent les maisons du Treuil, à deux bons kilomètres du village, dans l'axe des tirs, sans blesser personne. Mais M. Alfred Remilleux, qui monte du hameau des Arts pour voir ce qui se passe, est pris pour cible par les tireurs allemands, qui le prennent sans doute pour un maquisard isolé. C'est en rampant qu'il parvient jusqu'au hameau du Treuil où il trouve refuge.

Les chefs du groupe Ange, sous le drapeau anglais

Sur le « moulard » comme au hameau de Montjoux la bataille fait rage. Les maquisards ont pour eux une parfaite connaissance du terrain, ce qui n'est pas le cas des Allemands. Mais ceux-ci possèdent une puissance de feu écrasante : abattre une montagne pour tuer une souris, telle semble être leur devise. Ils envoient un détachement, pour en finir. Tous les soldats ne reviendront pas. Mais les armes se taisent, le groupe Ange se retire en laissant sur le terrain sept hommes, plus deux autres qui sont faits prisonniers et que l'on ne reverra jamais. Les corps des maquisards sont retrouvés en début d'après-midi : les blessés ont été achevés sauvagement, l'un d'eux de cinq balles dans le cœur, comme le constate l'abbé Clément qui se rend sur les lieux. Au village, les soldats allemands blessés sont soignés à la mairie, les morts sont sans doute chargés sur des camions, on ne retrouvera ni corps ni sépulture.

A Saint-Michel, la situation est particulièrement tendue. Au hameau de l'Arnaude, le jeune Louis Verrier, chez qui une colonie de vacances de Givors s'est réfugiée, est brusquement considéré comme membre du maquis. Les S.S. veulent le fusiller, son père s'interpose et les supplie de l'exécuter à la place de son fils. Des avions piquent sur l'Arnaude à ce moment-là, les Allemands ne songent plus qu'à se mettre à l'abri. Au hameau voisin de l'Olagnière, MM Bonnard et Bonnet se voient pareillement suspectés et menacés. Dans le village même, les Allemands sont furieux à cause de l'attaque du maquis, et particulièrement nerveux en raison des avions américains qui survolent la vallée. Ils ont pris des otages, rassemblant neuf hommes dans le pré sous la place, près de la cure. Un peloton d'exécution les tient en joue, n'attendant que l'ordre de l'officier S.S. pour tirer.

Revenant au théâtre des combats, l'abbé Clément découvre la situation. Avec courage et dévouement, il propose à l'officier allemand de prendre la place des otages innocents. Il lui tient tête en assurant : « je veux être le seul otage, et être fusillé à leur place ». Il argumente encore sa détermination en affirmant avec assurance, les yeux dans les yeux avec l'officier S.S. : **« vous enlevez votre uniforme, vous n'êtes qu'un homme, moi j'enlève ma soutane, je reste un prêtre. »** Un soldat allemand sert d'interprète, il parle parfaitement le français, ayant fait ses études en France, dans un séminaire. Il aura avec le père Clément une discussion théologique animée. Impressionné par l'opiniâtreté de l'abbé, l'officier suspend l'exécution et retire le peloton. Mais il reste menaçant : « si un seul coup de feu est tiré, nous fusillons tout le monde et nous brûlons le village. »

Vie locale

Alors l'abbé Clément va faire le tour des hameaux et des habitations dispersées sur le plateau. Il sait que quelques chasseurs, bons tireurs, ont caché des armes et rêvent d'en découdre. A l'Olagnière, dans la ferme de M. Dumoulin, des fusils sont planqués sous la table autour de laquelle les soldats allemands se sont assis pour déjeuner, sans penser à la retourner, heureusement. Le prêtre parvient à calmer tout le monde, faisant plusieurs fois le tour du village et des hameaux.

De leur côté, les Allemands poussent une reconnaissance jusqu'à Pélussin. Ils prennent un otage, un lyonnais estivant à Saint-Michel, M. Pouly, et l'attachent sur le capot d'une voiture : « si nous rencontrons des obstacles, route barrée, maquis, nous vous fusillons depuis l'intérieur ! » L'expédition ne rencontre aucune résistance et la voiture revient à Saint-Michel avec son otage indemne, mais qui a connu ce jour-là la peur de sa vie. La soirée se passe sans nouveaux incidents, même si les soldats allemands continuent de temps à autre de tirer des chapelets de balles traçantes, qui trouent l'obscurité naissante de la nuit, pour intimider un adversaire éventuel.

Vers onze heures du soir une grosse explosion se fait entendre. Chacun craint le pire, mais on se rend compte rapidement que le bruit est plus lointain. C'est le pont de Vienne qui vient de sauter, touché par sept torpilles que des avions américains ont larguées. Les Allemands ont sans doute autant eu peur que les Saint-Michelois. Ils décident alors de quitter les lieux, libérant les otages. Les camions s'ébranlent les uns après les autres, ils quittent le village et descendent en hâte les lacets.

Deux voitures ratent un virage et chutent dans le ravin, leurs occupants seront les dernières victimes de cette longue et éprouvante journée.

Dernier hommage des hommes du groupe Ange à leurs morts tombés à Saint-Michel

Saint-Michel-sur-Rhône n'a pas oublié ces durs moments. Tout près du point culminant du plateau, au bord de la route, un petit monument toujours fleuri et entretenu rappelle les noms des neufs hommes du groupe Ange tombés pour la Liberté :

André Bouleyre, Joseph Cabrenzo, Roger Lausson, Antoine Manin, Eugène Manoa, André Rougé, Alfred Tourbier (tués) ' Claude Weill, Jean Bresson (disparus).

Documents d'époque et informations sur le groupe Ange sont extraits du livre de René Gentgen : Résistance Loire



Vie Scolaire

Vie scolaire



Sarl PIRONNET

Electricité Générale

LOCATION NACELLE

80 Impasse de Chaumont - 42410 St Michel/Rhône

04 74 59 51 12 • 06 82 06 06 99

l.pironnet@aliceadsl.fr



**FRANCE
MATERIAUX**

Construire demain, ensemble

SAUVIGNET-DUMAS

MACLAS : 04 74 87 38 33

contact@sauvignet-dumas.com

VERNIOZ : 04 74 84 42 33

vernioz@sauvignet-dumas.com



SARL VALLIN FRERES

METALLERIE MECANIQUE MOTOCULTURE
765 CHEMIN DE L'ARNAUDE
42410 SAINT-MICHEL-SUR-RHONE
FRANCE



Julien 0787941627

sarlvallinfreres@gmail.com

contacts: Jonathan port: 06 08 26 93 32 Julien : port 07 87 94 16 27



Des nouvelles de l'école

Cette année encore, l'équipe pédagogique de Vérin – St Michel sur Rhône est heureuse de vous donner de ses nouvelles et de vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2026.

Organisation de l'école

L'école compte actuellement 116 élèves répartis dans cinq classes :

- A Vérin :
 - ⇒ Petite et moyenne section avec Mme Noméie Lucien, Mme Fyriel Hmaïdi et Mme Christine Salique
 - ⇒ Moyenne et grande section avec Mme Bénédicte Chomez et Mme Sylvie Blanchard
- A St Michel :
 - ⇒ CP CE2 avec Mme Aurélie Mouton et Mme Fyriel Hmaïdi
 - ⇒ CE1 CE2 avec Mme Pauline Gaudin et Mme Maureen Bony
 - ⇒ CE2 CM1 CM2 avec Mme Anne Brunet.

Projets pédagogiques :

Comme chaque année, les enseignantes font preuve d'une belle imagination pour proposer des activités pédagogiques à leurs élèves.

Ainsi, cette année, toutes les classes travailleront sur le thème des arts, invitant des intervenants à participer à la vie des classes et à initier les enfants à différents types d'arts.

Une danseuse viendra en tout début d'année.

Une classe verte est prévue avec les élèves de CM1 CM2 au Bessat, dans le centre d'hébergement de la Traverse. Les enfants y seront accueillis et un travail leur sera proposé sur le thème « Art et nature ».

Les élèves fréquentent régulièrement les bibliothèques de nos villages et sont accueillis gentiment par les bénévoles.

Vie scolaire



Elèves de l'Ecole de Saint Michel sur Rhône

Certaines classes iront à la piscine à St Maurice l'Exil d'avril à juin pour un cycle natation. La capacité d'accueil de la piscine Aqualone permettra aux élèves de CP, CE1, CM1 et CM2 de bénéficier d'un cycle natation. Il est prévu pour les CE2 une activité sportive qui leur sera entièrement réservée. Les élèves de CE2 seront en CM1 l'an prochain et bénéficieront à leur tour d'un cycle de 10 séances de natation. L'objectif des cycles de natation en milieu scolaire est l'acquisition de « l'aisance aquatique » pour les élèves de CP et de CE1 et la validation du « savoir nager » pour les CM1 et CM2. L'aisance aquatique s'inscrit dans le plan national de prévention des noyades.

Comme chaque année, toutes nos classes bénéficient de l'intervention de musiciens pour les cours de musique. Ces interventions sont financées par la communauté de communes du Pilat Rhodanien. Juliane Auger, intervenante à Vérin et William Gibilaro à St Michel travailleront aussi sur le thème des arts, en concertation avec les enseignantes, favorisant ainsi une cohésion dans les apprentissages des élèves.



Prévisions pour la rentrée prochaine et inscriptions :

Nos effectifs sont stables et c'est un signe de bonne santé pour l'école ! L'école de Vérin – St Michel prend dès à présent les inscriptions pour la rentrée 2026.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, il faut vous rendre dans un premier temps à la mairie de Vérin pour remplir un dossier d'inscription.

Ensuite, vous pouvez contacter la directrice, Muriel Reber au 06 74 19 01 93.

Nous pourrons scolariser pour la prochaine rentrée les enfants nés en 2023.



L'équipe enseignante tient à remercier tous les acteurs de la vie de l'école : les mairies pour leur soutien constant, les parents d'élèves pour leur engagement et leur confiance, le sou des écoles pour son dévouement, les personnels communaux pour la qualité de leur travail et leur bienveillance auprès de nos élèves.

En tant que directrice, je remercie les enseignantes et notre AESH (agent d'accompagnement des élèves en situation de handicap) pour le travail remarquable qu'elle accomplit chaque année.

Je remercie particulièrement les personnels communaux qui oeuvrent au quotidien pour que les deux écoles et la cantine soient des lieux de vie agréables et propres.

Un grand merci à nos musiciens intervenants qui initient les élèves à la musique et au chant.

L'équipe enseignante se joint à moi pour renouveler à l'ensemble des habitants de nos deux communes tous nos vœux pour 2026.

Muriel Reber, directrice de l'école.

Vie scolaire

Ecole Saint Michel sur Rhône

80 rue de la Faverge
42410 Saint Michel sur Rhone
Téléphone : 04 74 56 66 43

Ecole Primaire

Le Bourg
42410 Vérin
Téléphone : 04 74 59 82 07

LA VIE
SCOLAIRE



Elèves de l'Ecole de Vérin



ASSOCIATION DE PARENTS BÉNÉVOLES

Cette année, le Sou des écoles a multiplié les événements pour financer les projets pédagogiques des écoles :

Loto, pizza, fête de l'école, vide grenier, tombola et fête de Noël.

Le Sou des écoles tient à remercier nos sponsors ainsi que les Mairies de Vérin et de St Michel sur Rhône pour leur soutien financier et leurs aides tout au long de l'année.

Vie scolaire



Prochain évènement :
Soirée théâtre le 28 Mars 2026 !





Travaux Projets

Travaux & projets



JME

Création



Paysagiste

- Mur en pierre
- Pavage-Dallage
- Carrelage
- Terrasse bois

- Clôture
- Plantation
- Piscine

DENUZIERE Anthony
06.66.21.61.58

contact@jme-creation.com
www.jme-creation.fr





DOMAINE BLANC CHRISTOPHE

CONDRIEU - St JOSEPH CÔTE RÔTIE

Christophe Blanc
40 Impasse de la Maraze,
42410 Saint-Michel-sur-Rhône
Port. 06 61 75 94 37
domaine.blanc@gmail.com



CELLE TAXIS

ST MICHEL SUR RHÔNE

TRANSPORT MÉDICAL CONVENTIONNÉ
RAYONS - DIALYSES - CONSULTATIONS
AÉROPORTS - GARES

**9 Richagnieux
42410 CHAVANAY** **Tél : 04 74 87 77 41**



Restauration de murs de la commune

Cette année plusieurs murs ont été restaurés afin de garantir la sécurité des passants dans le cadre de la restauration de murs en pierre à caractère patrimonial.

- Mur cour salle des fêtes coté parking
- Mur passage arrière église
- Mur et escalier du jardin du presbytère
- Mur jardin appartement n°5



Travaux & projets



FINANCEMENT

Montant Travaux :

31.260€ HT

Ces restaurations font partie d'un ensemble de travaux pour un montant global de 64.815€ HT subventionnés par la Région à hauteur de 50%.



- Sentier n°1
- Sentier n°3
- Chemin des Etangs
- Pont de la Maraze
- Chemin Parc Pilat n°8
- Chemin Parc Pilat n°11



Travaux & projets



FINANCEMENT

Montant Travaux estimé :

16.880€ HT

Subventions :

- Préfecture (DSEC)

5.162€ HT

- Région

13.504€ HT



Réfection Appartement 5

Cette année la commune poursuit son programme de réfection des appartements dont elle est propriétaire et qui contribuent à notre budget par leurs revenus locatifs.

L'appartement n°5 est en cours de réfection :



Démolition



Travaux & projets



*Cuisine ouverte
sur salle à manger*

Chambres



Salle à manger





Vie Associative

Vie associative



DOMAINE MERLIN

VIGNERONS DE PÈRE EN FILS - VALLÉE DU RHÔNE NORD

Maud Garon

Chargée Administration
Des Ventes /
Sales Administration

330 route du Réseau Ange
Saint Michel sur Rhône

+33 4 74 56 83 60

contact@domainevillard.com

www.domainevillard.com

FV

FRANÇOIS VILLARD

CONDRIEU - SAINT-JOSEPH - CÔTE-RÔTIE
SAINT-PÉRAY - CROZES-HERMITAGE - CORNAS



La SAS CVRC produit de l'électricité solaire à Saint-Michel sur Rhône

La CVRC a installé 104 m2 de panneaux photovoltaïques sur une entreprise communale :



Dans le cadre du Plan Solaire Régional, l'entreprise d'électricité Pironnet, a fait **désamianter sa toiture à Saint Michel sur Rhône puis fait installer 104 m2 de panneaux solaires** grâce au soutien de la société citoyenne locale : la SAS CVRC ou « Centrales Villageoises de la Région de Condrieu ».

L'investissement (32 K€) a été entièrement financé par les actionnaires de la SAS CVRC (plus de 200 citoyens locaux, le Parc du Pilat, SemSoleil et des communes du secteur) et les Clubs d'Investisseurs Solidaires du Pilat.

Après des travaux à l'automne 2024 et le raccordement par Enedis, **la mise en service a été réalisée en février 2025**. Les panneaux d'une puissance de 21 kWc ont déjà produit 25 269 kWh, **soit certainement plus de 28 000 kWh d'électricité en 2025 !**

Une belle réussite de partenariat sur la commune entre une entreprise et une société citoyenne locale, qui permet de **participer concrètement à la transition énergétique et la production d'électricité en circuit court**.

Et comme dirait Fabienne et Laurent, gérants des Ets Pironnet : « *C'est assez grisant de penser que l'électricité produite peut être redistribuée sur notre secteur. C'est cela le circuit court et c'est cela que la nature nous offre* »



La SAS CVRC, partenaire « électricité solaire locale et citoyenne » :

La SAS CVRC, 1^{ère} Centrale Villageoise en France, a été créée il y a plus de 12 ans par des habitant.e.s et des élu.e.s du territoire, grâce à l'initiative du Parc du Pilat. Depuis sa création en 2014, cette société locale à gouvernance coopérative, gérée par une équipe de bénévoles, permet à ses **214 actionnaires** d'être acteurs de la transition énergétique et de produire de l'électricité solaire locale.

A ce jour, la CVRC a financé **16 installations soit 2 000 m2 de panneaux solaires sur toiture** soit un investissement de plus de 550 K€ HT.



En 2025, pour soutenir les nouveaux projets avec de l'épargne locale, elle a décidé de faire une augmentation de capital social qui s'élève aujourd'hui à près de 90 K€. Les parts sociales souscrites à 50 € à l'origine sont revalorisées à 65 € en 2025, soit une augmentation de 30%, qui montre bien la réussite de cette dynamique.

N'hésitez pas à devenir actionnaire de la SAS CVRC et nous renvoyer un formulaire de souscription pour soutenir les projets locaux d'énergie :

[Soutenez les PROJETS SOLAIRES LOCAUX : prenez des parts sociales à CVRC | Centrales Villageoises de la Région de Condrieu](#)

Vie associative

A votre service : des conseils gratuits pour vos projets solaires

La SAS CVRC a obtenu le soutien financier de CNR dans le cadre du Plan **Rhône** pour développer les installations photovoltaïques, les animations et l'emploi en faveur de la transition énergétique sur la rive droite du Rhône, notamment à Saint-Michel et sur les 14 communes de la CCPR.

Depuis septembre 2024, la CVRC a embauché **Tim BODO**, chargé du développement photovoltaïque citoyen, un ingénieur spécialisé en énergie et habitant dans le Pilat, afin de développer les projets collectifs et individuels. Il vous reçoit **gratuitement sur Rendez-vous les Lundi et Mardi à la Maison des Services de Pélussin**, afin de vous accompagner pour vos projets de panneaux solaires en terrasse ou en toiture, **faire réaliser une étude gratuite (en lien avec SolarCoop)** ou participer à une commande groupée de kits photovoltaïques de qualité, en toute sécurité.

- ☞ **Contactez Tim pour vos projets photovoltaïques** sur votre habitation ou entreprise et/ou si vous connaissez des toitures sur votre commune : tim.bodo@centralesvillageoises.fr - Tél : 07 67 94 06 48



En 2025-2026, la CVRC organise des animations dans le Pilat :

Une prochaine rencontre au lieu :

**le Mercredi 14 Janvier 2026
à 20h au Ciné-Pilat**

afin d'échanger sur les actions concrètes en faveur de la transition énergétique locale, **sur les nouveaux projets d'installations solaires (siège CCPR et Médiathèque)** ainsi que sur les commandes groupées de kits solaires, ou la démarche d'auto-consommation d'énergie.



La CVRC participe chaque automne à la **Foire Bio** à Pélussin pour conseiller les particuliers qui souhaitent installer des panneaux en toiture ou en terrasse.

Pour mobiliser actionnaires et bénévoles, la CVRC a aussi organisé **une cyclo-rando** en 2025 pour visiter ses installations et partager son expérience autour d'un repas à Chuyer. Une matinée très sympathique qui a réuni une 30aine de cyclistes, et qui a été l'occasion d'articles dans la presse locale et nationale !

La prochaine cyclo-rando aura lieu le samedi 25 Avril 2026, avec un parcours de visite des installations à Saint Michel et Pélussin...

La CVRC est heureuse de ce partenariat avec la commune et la CCPR qui permet de contribuer à la transition énergétique locale et citoyenne.
Et va permettre d'auto-consommer notre électricité produite sur place !

Pour en savoir plus :

<https://www.regiondecondrieu.centralesvillageoises.fr/>
www.facebook.com/CVRC69/



ENTENTE SPORTIVE TREFLE FOOT

Notre club de football ESTF (Entente Sportive Trèfle Football) accueille :

- les enfants souhaitant découvrir l'esprit d'équipe et vivre des moments ludiques et sportifs
- les adultes souhaitant pratiquer un sport d'équipe, en compétition et dans la bonne humeur
- les bénévoles ayant envie de s'investir, en local, et faire évoluer le club tout en passant des bons moments conviviaux.



Alors, si vous aimez le football ou souhaitez participer à la vie du Club, rejoignez-nous à tout moment de l'année !!!!

Côté jeunes : les enfants (U7, U9, U13 et U15F) ont progressé et se sont bien amusés.

Notre équipe jeune a continué à progresser avec de très bons résultats, ce qui est de bonne augure pour la suite.

Cela permet ainsi au club de continuer sur sa lancée au niveau du développement des équipes jeunes mais aussi au niveau du football.

Du côté des U18F et Séniors Féminines : Les équipes jouent au plus haut niveau du district.

L'objectif de cette saison de nos équipes féminines est de bien figurer dans cette division.

Du Côté Seniors : Nos 2 équipes seniors jouent en D5 du district Drome Ardèche.

Nous pouvons nous réjouir de l'arrivée de joueurs pour redonner un nouvel élan avec un objectif de monte en D4.



Vie associative

Du côté du Bureau : élection et réélection des membres de l'Association :

- Président : Mr CHIRAT Cédric
- Vice-président : Mr CLIN Laurent
- Trésorier : Mr UBEDA Alexandre
- Trésorier Adjointe : Mme VALLET Marianne
- Secrétaire : Mme NAZON Patricia
- Secrétaire Adjointe : Mme MORAND Stéphanie



Pour la saison 2025/2026, le club est en plein développement du football féminin avec une équipe U15F, une équipe U18F, une équipe senior Féminine et une équipe Foot Loisir Féminine. Deux équipes Sénior Masculines qui évoluent en D5 et une équipe foot loisir senior Masculine.

Le club veut continuer sur la croissance du foot animation et espère trouver de nouveaux dirigeants afin de compléter notre équipe d'éducateurs sportifs. De nombreux jeunes de nos communes sont de retour sur le terrain de notre club ce qui reflète la confiance accorder au club.

Ce mot est l'occasion de remercier nos communes, nos sponsors pour leurs contributions et tous ceux qui nous soutiennent.

Nous vous attendons nombreux (ses) lors de nos prochains évènements dont voici les dates (sous réserve de modification):

Décembre 2025 : Noël du Club.

Janvier 2026 : Repas dansant à la salle des fêtes de Vérin.

2026 : Matinée au stade de Vérin

2026 : Concours de Pétanque

Pour tout renseignement, vous pouvez nous envoyer un mail à : contact@treflefoot.fr

Trèfle foot sur la toile : « N'hésitez pas à visiter notre page FACEBOOK : ENTENTE SPORTIVE TRÈFLE FOOTBALL et aussi sur Instagram `estf_verin` »



L'Entente Sportive Trèfle Foot
vous présente ses meilleurs vœux
pour l'année 2026 !!!



ESTF
VERIN





A.C.C.A.

L'ensemble des membres de l'association communale de chasse agréée de Saint Michel sur Rhône vous souhaite une excellente année 2026.

Afin de mieux nous faire connaître voici les grandes lignes d'une saison de chasse sur notre commune :

L'ouverture de la chasse étant toujours le deuxième dimanche de septembre, c'est dès le mois d'août que nous nous réunissons pour débroussailler les sentiers, entretenir les postes de tirs et préparer la future saison.

La chasse aux petits gibiers se pratique le mercredi samedi et dimanche de septembre à fin janvier.

Le grand gibier nous le chassons en battue uniquement le mercredi, le samedi ou le dimanche.

Concernant les oiseaux et migrateurs celle-ci peut se pratiquer tous les jours durant la saison de chasse, saison qui se termine fin février.

Pour la saison 2025/2026 les prélèvements s'élèvent à 6 sangliers et 4 Chevreuils.

Si vous souhaitez partager ou découvrir notre passion, n'hésitez pas à vous rapprocher de notre association, ou nous solliciter lors des manifestations que nous organisons.

En ce début d'année nous adressons toutes nos pensées à notre Président Albert Mounier à qui nous souhaitons un bon rétablissement, et notre soutien à ses proches.

Très belle année à tous.

ACCA ST MICHEL SUR RHONE

Vie associative



Le safari-truites du 6 avril a fait le plein de pêcheurs, 70 participants autour de l'étang. Nous avons été contraints de refuser des pêcheurs, le nombre des places est limité à 70. Monsieur Laroze est le gagnant de ce safari avec 14 truites pêchées.

Durant l'année des aménagements ont été réalisés, achat et installation de 2 tables bancs pour le pique-nique, pose d'une rampe pour descendre au bord de l'eau. En prévision, installation d'une troisième table-banc et de deux bancs autour de l'étang.

En 2021 nous avons fait venir un engin amphibie pour faucarder les algues. Sur les conseils de notre fournisseur de poissons, nous avons introduit des carpes "amour". Ces carpes ont la particularité de manger les algues, depuis l'apport de ces carpes plus d'algues à la surface des étangs. Lors du lâchage des carpes en 2021, elles mesuraient environ 40 à 45cm, des pêcheurs ont sorti, cette année, des carpes de 0,97 à 1 mètre. Le bon choix et la bonne nourriture de ces algues, permettent d'avoir des étangs propres.

La soupe aux choux et le safari truites du 5 octobre a réuni 48 pêcheurs. Le gagnant est Monsieur Bailly avec 24 truites pêchées. Beau travail de notre chef cuisinier spécialisé dans la préparation de la soupe aux choux.

Le mercredi 3 décembre nous avons lâché 100kg de gardons, 50kg de tanches et 20kg de carpes. Des sortes de viviers on été créés avec des branches en bordure des étangs, permettant aux poissons présents de se reproduire à l'abri des prédateurs.

L'assemblée générale du Groupement des Pêcheurs aura lieu le vendredi 23 janvier à 19 heures à la salle des fêtes de Saint Michel sur Rhône.

C'est l'occasion de prendre votre carte de pêche pour l'année.



Anciens Combattants Prisonniers de Guerre

« Tous Conflits et leurs Veuves dans la Loire Section PILAT »

Une année pour le courage

Nous étions contents l'année précédente d'avoir un effectif croissant et nous sommes ravis de l'avoir maintenu en 2025. Les membres de l'Association des Anciens Combattants ont brillamment résisté face à l'adversité du « Grand Âge » à laquelle la Nature les soumet sans ménagement. La décroissance des effectifs, dans toutes les associations, est un facteur commun, car ces dernières sont généralement composées de retraités pour qui l'habitude du regroupement est incrustée dans les gènes, depuis les périodes guerrières. Les populations d'alors ont été contraintes par les difficultés de la vie à s'unir pour, très souvent, subsister. Mais, heureusement, ces conditions ont disparues avec la victoire de 1945, l'arrêt de gros investissements hors de l'hexagone et les efforts que le peuple fit après pour rétablir la France dans ses valeurs traditionnelles. La facilité relative de la vie, dans la France d'aujourd'hui, n'oblige plus à s'unir pour continuer à exister.

Conséquence : les associations meurent, faute d'adhérents plus jeunes qui voudraient bien s'impliquer aux côtés des autres membres, souvent créateurs.

Les Anciens combattants ont une chance en ce domaine car, comme le faisait dire Alice Rufo, qui fut Ministre des Anciens Combattants, « Ils sont l'élément essentiel du continuum des Armées dans la relation Armée-Nation, grâce à leurs engagements importants dans la transmission de la mémoire. C'est prégnant pour la ministre. On a besoin du monde combattant pour aider la société à regarder vers le futur, à réfléchir sur ce qu'est l'engagement ». Ceci est justement la vocation des A.C.P.G.T.C. surtout en aidant ceux qui restent marqués dans tout ce qu'une guerre peut casser dans l'être humain, chez les orphelins de guerre et les chez les vétérans, ou leurs veuves, qui sont dans besoin.

Quand il manque un peu de culture patriotique dans des établissements scolaires, ils peuvent dire aux jeunes qui fréquentent les écoles d'aujourd'hui, dans notre beau pays, combien il est nécessaire d'être ensemble pour continuer à le faire, toujours et encore plus beau. Même si notre pays doit pour cela être encore plus défendu, car il deviendra encore plus enviable.



Vie associative

Après nous être réunis à l'occasion de la soirée du Beaujolais nouveau, le comité des fêtes se mobilise dès à présent pour vous présenter nos prochains événements avec l'ambition de poursuivre l'animation et le dynamisme du village.



- **Samedi 28 Février 2026 :**

- **« Carnaval »**

Organisation d'un défilé à la salle des fêtes à partir de 16H avec prix du meilleur déguisement dans 2 catégories :

- Enfants (-16 ans)
- Adultes

Vous pourrez en profiter pour déguster quelques crêpes...



- **Dimanche 5 Avril 2026 :**

- **« Chasse aux Œufs »**

Parcours de randonnée en famille avec chasse aux œufs pour les enfants. Complétez votre boîte et remportez un œuf en chocolat (inscription 2€)



En fin de matinée : « saucisses au vin rouge » et pomme de terre vapeur

- **Samedi 20 Juin 2026 :**

- **« Fête de la musique »**

Le Comité met tout en œuvre pour mettre sur pied cette manifestation et espère vous voir nombreux pour ce moment de musique et de communauté.



Hot Dog, frites et autres collations...



★ INFOS & CONTACTS ★



ComiteFetesSaintMichel
ComiteSaintMichel@outlook.fr



L'association GYM 2000 étoffe ses activités bien-être : deux nouveaux cours pour les seniors !

Toujours soucieuse de répondre aux besoins de tous les habitants de la commune, notre association élargit son offre d'activités sportives.

Deux nouveaux cours spécialement conçus pour les seniors voient le jour cette saison : Pilates Senior et Gym Senior.

Ces séances douces, encadrées par une intervenante qualifiée l'animatrice Louisa Slomian, permettent de maintenir la mobilité, renforcer les muscles en douceur et améliorer l'équilibre, dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Ces nouveautés viennent compléter les cours déjà en place, à savoir :

- **Fitness**, pour garder la forme et booster l'énergie avec l'animatrice Cécile Mohr à Chuyer et la Chapelle Villars
- **Yoga kundalini**, pour allier détente, souplesse et respiration avec l'animatrice Christèle Rondet à St Michel sur Rhône

Pilates, pour renforcer en profondeur la posture et la musculature avec l'animatrice Cécile Mohr à Chuyer et la Chapelle Villars

Que vous soyez débutant ou pratiquant confirmé, il y en a pour tous les niveaux et toutes les envies !

- ⇒ Renseignez-vous au 07.71.75.23.70, 06.84.15.95.92
- ⇒ Ou sur bureau.gym2000@gmail.com

N'hésitez pas à visiter notre page Facebook pour suivre nos événements :



<https://www.facebook.com/groups/gym2000sportetpilate>



Vie associative

LES FILS D'ARGENT

CLUB 3^{ème} Age
Maison Communale
42410 SAINT MICHEL SUR RHONE
N° SIRET : 92986208400019

Le Club du 3^e Âge est un lieu de rencontre, de convivialité et de partage.

Notre club propose des jeux, coinche, belote, jeux de société et pétanque quand le temps le permet, des repas, des sorties, qui favorisent le lien social et la bonne humeur.

Les rencontres ont lieu un jeudi sur deux, à la salle des Fêtes de Saint Michel sur Rhône.

En 2025, plusieurs événements ont marqué l'année :

Un concours de belote le 11 janvier

Un repas au restaurant L'auberge de Pavezin, fin juin

Un pique-nique à l'Etang de la Cornas début septembre

Un voyage dans les Pyrénées en Octobre, avec hélas peu de participants

Le 10 Décembre, notre repas de Noël.

Afin de continuer à faire vivre le club et à lui apporter un souffle nouveau, nous accueillerons avec grand plaisir de nouveaux membres, désireux de partager leurs idées, leur énergie et leur envie de convivialité. N'hésitez pas à nous rejoindre : le club est ouvert à toutes celles et ceux qui souhaitent passer de bons moments ensemble.

Merci à tous ceux qui contribuent à faire vivre notre club, les bénévoles ainsi que les élus de notre commune et la secrétaire de mairie.

Le Président, Robert DEBIESSE



Association de jumelage « Soro – St Michel sur Rhône »

Qui sommes-nous ?

Une association qui dure depuis 44 ans : l'association de jumelage agit en coopération avec le village de Soro, à l'Ouest du Burkina Faso depuis 1982.

Ce jumelage associatif puise sa force dans sa longévité, dans l'engagement de ses adhérents, et dans une amitié que ni le temps ni la distance ne semblent affaiblir.

Dès le début nous avons eu l'amical soutien des élus de St Michel.

L'association fonctionne sur l'engagement et le travail des adhérents qui viennent en aide au village de Soro.

Où se trouve Soro ?

Soro est un village de l'Ouest du Burkina Faso, proche de la frontière du Mali. Il appartient à la province du Nayala et à la région de la boucle du Mouhoun.

On y cultive principalement le mil, le maïs, le sorgho, le coton et les arachides.

Le village comptait environ 2 500 habitants jusqu'en 2019...

Comment se porte le village ?

Comme nous l'avions indiqué l'an dernier, le village est dans une situation difficile, ayant subi en 2020 une attaque violente de groupes armés. Ces attaques meurtrières ont obligé les habitants à fuir dans des villes où ils sont devenus des réfugiés. Certains sont à Ouagadougou la capitale, d'autres à Bobo Dioulasso, dans la ville de Toma ou à Dédougou.

Afin de continuer notre aide, les responsables burkinabés de l'association ont exprimé les besoins et nous sommes aujourd'hui comme toujours en liens permanents avec eux.

Notre aide a principalement consisté à répondre aux besoins alimentaires.

En laissant derrière eux le village, les paysans ont également laissé leurs champs de mil et de maïs. Aucune récolte pour les familles ... Les besoins alimentaires ont donc été prioritaires.

Les dernières nouvelles : Dernièrement, quelques villageois ont pu regagner le village. Des autorités coutumières ainsi qu'une centaine de personnes sont rentrées chez elles, constatant l'état des maisons incendiées, des champs incultes, les puits empoisonnés et des écoles désertées.

En effet, beaucoup de maisons ont été détruites, brûlées et pillées.

Il faudra tout reconstruire

Vie associative



Un groupe de jeunes musiciens
vient de réintégrer le village de Soro...



L'eau des puits a été empoisonnée et nous sommes en lien avec l'association sur place pour voir comment nous pouvons agir pour rétablir une alimentation en eau potable sans laquelle la vie n'est pas possible. Seuls deux forages et un puits donnent actuellement de l'eau potable, ce qui sera insuffisant si la population revient en nombre et si les élèves réintègrent leurs écoles.

Les écoles sont encore debout avec leurs tables bancs mais les élèves ne sont toujours pas là. Il faudra du temps et des conditions de sécurité suffisantes pour que l'État burkinabé autorise le retour des élèves.

Une remise en état des classes sera nécessaire.

L'espoir renaît de rentrer au village même si rien n'est assuré, la situation du Mali proche de Soro est inquiétante.

Pour revenir au village, il faut des moyens pour se déplacer, déménager, s'installer, reconstruire et cultiver à nouveau. Ce qui paraît simple dans nos pays riches ne l'est pas dans des pays comme le Burkina Faso où tout manque et où la moindre dépense peut être insurmontable.

Mais nous gardons espoir. A vivre si souvent aux côtés de ces hommes et de ces femmes si démunis mais si courageux et fiers, dans un pays comptant parmi les plus pauvres du monde, nous avons compris que l'espoir allié au courage peut venir à bout des plus grandes difficultés.

Fidèles à nos engagements, nous sommes et resterons aux côtés de nos amis de Soro, aussi longtemps que nous le pourrons.

Tous les adhérents de l'association de jumelage vous souhaitent une très bonne année 2026 !

« L'espoir est le pilier du monde »

Proverbe africain

Vous pouvez nous aider : L'association de jumelage « Soro – St Michel » est reconnue d'intérêt général, tous les dons publics ou privés peuvent faire l'objet d'une attestation et sont éligibles à une déduction d'impôts. Si vous souhaitez faire un don, vous pouvez nous aider et adresser votre don au nom de l'association à la mairie de St Michel sur Rhône. Une attestation de don vous sera adressée.

Vie associative



...bon signe pour perpétuer la tradition.

Association de jumelage « Soro – St Michel sur Rhône »



Vie associative

Chambre d'hôtes La Ruche



Carole et Frédéric SEGUIN - 435 Chemin de Saint ABDON 42410 Saint Michel sur Rhône -
0474566688 / 0681355743

N'attitude Beauté

ESPACE SOINS ET BIEN ÊTRE

EPILATIONS, SOINS VISAGE ET CORPS,
MODELAGES RELAXANTS - RITUELS DU MONDE,
BEAUTÉ DES MAINS ET DES PIEDS

SUR RENDEZ-VOUS DU LUNDI AU SAMEDI
50 RUE HAUTE 42410 SAINT MICHEL SUR RHÔNE
TEL 04 74 78 00 94



NORISKO

CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTO - MOTO

Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h à 18h

**320 Route de Verlieu
42410 Saint Michel-sur-Rhône**

☎ 04 74 56 80 33

✉ accueil@noriskostmichel.fr

Prise de RDV : www.dekra-norisko.fr

commune de SAINT MICHEL SUR RHÔNE



MAIRIE

305 rue du Solon

« Le Bourg »

**Le secrétariat vous accueille aux jours
et horaires suivants :**

Lundi de 14H00 à 18H30
Jeudi de 9H00 à 12H00 & 14H00 à 17H30
Vendredi de 9H00 à 12H00

42410 Saint Michel sur Rhône

Tél : 04 74 59 57 98

Fax : 04 74 56 67 32

Pour toutes informations vous pouvez aussi consulter notre site internet :
www.mairie-saintmichelsurrhône.fr

ou notre page facebook :
www.facebook.com/saintmichelsurrhône

ou nous contacter par mail :
info@mairie-saintmichelsurrhône.fr